



# Bulletin Officiel

N°6383 Vendredi 25 Juin 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 3

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE

SOTEMAIL AGO 4

OFFICE PLAST AGO 5

OFFICE PLAST AGO 6

### PROJETS DE RESOLUTIONS AGO-AGE

OFFICE PLAST AGO 7

OFFICE PLAST AGE 9

SOTEMAIL AGO 10

### PAIEMENT DE DIVIDENDES

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- 12

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS 13

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1 14

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

**ANNEXE II**

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

**ANNEXE III**

**INFORMATIONS POST AGO**

- CARTE ASSURANCES
  
- SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

**ANNEXE IV**

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

- SOTEMAIL
  
- SONEDE INTERNATIONAL

**ANNEXE V**

**SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2021**

- SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE
  
- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

**ANNEXE VI**

**SITUATION ANUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020**

- FCPR ESSOR FUND

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE SOTEMAIL**

**Siège social : 50033-Menzel El Hayet – Zaremdine – Monastir – Tunisie**

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra **le lundi 05 Juillet 2021 à partir 8h30mn** à l'hôtel Regency Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,
2. Lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
3. Lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,
6. Affectation du résultat,
7. Quitus aux administrateurs,
8. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020,
9. Election de deux administrateurs indépendants,
10. Questions diverses,
11. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOTEMAIL

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**OFFICE PLAST**

**Siège social** : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le **Lundi 28 Juin 2021 à 9H 30 mn** à son siège social sis à la **Z.I N° 2 Medjez El Bab** à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020
- Lecture et approbation des Etats financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020
- Approbation des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales,
- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020,
- Affectation des résultats de l'exercice 2020,
- Jetons de présence à octroyer aux administrateurs
- Nomination des administrateurs
- Nomination du commissaire aux comptes
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**OFFICE PLAST**

**Siège social** : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le **Lundi 28 Juin 2021 à 12H 00 mn** à son siège social sis à la **Z.I N° 2 Medjez El Bab** à l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital par incorporation des réserves d'un montant de 777 539 dinars et attribution gratuite des actions à titre de 7 actions gratuites pour 103 actions anciennes
- Modification corrélative des statuts de la société,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

---

2021- AS - 0861

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****OFFICE PLAST**

**Siège social :** Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

La société Office Plast publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28 Juin 2021.

**Première résolution :**

L'assemblée Générale ordinaire entérine le mode, la date et le délai de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement, sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Troisième résolution :**

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales approuve les opérations réalisées en 2020.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Quatrième résolution :**

L'assemblée générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat de l'exercice	45 196
Résultats reportés 2019	2 447 802
Bénéfice Total	2 492 998
Réserves légales	124 650
Bénéfice distribuable	2 368 348
Dividendes à distribuer (0.020 DT* 11 440 931 actions)	228 819
Report à nouveau 2020	2 139 529

Le paiement des dividendes aura lieu le mardi 28 Septembre 2021.

**Cette résolution mise aux voix est.....**

**Sixième résolution :**

L'Assemblée générale fixe à .....Dinars le montant des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Septième résolution :**

L'Assemblée générale décide de nommer les administrateurs suivants pour une période de trois exercices expirant lors de l'AGO statuant sur l'exercice 2023 :

- Monsieur YASSINE ABID
- Monsieur MOURAD MATMATI
- La société ATD SICAR
- La société MAXULA GESTION
- Monsieur SEIFEDDINE BEJAOUI, administrateur indépendant
- Madame MYRIAM CHEBIL, administrateur indépendant
- Administrateur représentant les petits porteurs

L'administrateur représentant les petits porteurs est nommé suite à un vote entre les petits porteurs seulement.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Huitième résolution :**

L'Assemblée générale décide de nommer la société UNIVERS AUDIT, membre de l'OECT, représentée par Monsieur Ilyes MAATKI, commissaire aux comptes de la société pour une période de 3 exercices expirant lors de l'AGO statuant sur l'exercice 2023.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Neuvième résolution :**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales et de publicité.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGE**

**OFFICE PLAST**

**Siège social :** Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

La société Office Plast publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 28 Juin 2021.

**Première Résolution :**

L'assemblée Générale entérine le mode, la date et le délai de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement, sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Deuxième résolution : Augmentation du Capital par incorporation des réserves**

L'Assemblée Générale prend acte de la proposition du Conseil d'Administration d'augmenter le Capital par incorporation des réserves afin de renforcer la trésorerie de la Société,

Constatant que le capital social est entièrement libéré, l'Assemblée décide d'augmenter le Capital Social d'un montant de 777 539 DT par incorporation des réserves à prélever sur le compte des résultats reportés d'un montant de 777 539 DT et l'émission 777 539 actions nouvelles d'un (1) dinar chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires de la société, à raison de sept (7) actions nouvelles pour cent (103) actions anciennes.

Le capital augmenté de 777 539 DT est porté ainsi de 11 440 931 DT à 12 218 470 DT. La date de détachement des droits d'attribution est fixée au 19 Juillet 2021.

La date de jouissance des actions nouvelles est fixée pour le 01 janvier 2021.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Troisième Résolution : Modification corrélative et mise à jour des statuts**

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 6 des Statuts comme suit :

**« Article 6 : CAPITAL SOCIAL :**

Le capital social est fixé à la somme de Douze Million Deux Cent Dix Huit Mille Quatre Cent Soixante Dix Dinars (12 218 470DT), divisé en Douze Million Deux Cent Dix Huit Mille Quatre Cent Soixante Dix (12 218 470) actions d'un (1) Dinar chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité par les actionnaires »

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

**Quatrième Résolution :**

L'Assemblée Générale confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités requises par la loi.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, monsieur le président déclare la séance levée à 13 heures.

De tout ce qui procède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les membres du bureau.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****SOCIETE SOTEMAIL**

**Siège social : 50033-Menzel El Hayet – Zaremndine – Monastir – Tunisie**

La société SOTEMAIL publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 05 Juillet 2021.

**Projet de la 1<sup>ère</sup> résolution :**

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

*Cette résolution est adoptée à .....*

**Projet de la 2<sup>ème</sup> résolution :**

Après lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes établis en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial.

*Cette résolution est adoptée à .....*

**Projet de la 3<sup>ème</sup> résolution :**

Après lecture et approbation du rapport de gestion et après lecture du rapport général et du rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes sur l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 un résultat net déficitaires s'élevant à -5 962 274,813 dinars.

*Cette résolution est adoptée à .....*

**Projet de la 4<sup>ème</sup> résolution :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat net de l'exercice 2020	-5 962 274,813
(+) Résultat reportés (suite résolution n° 4 du PV DE L'AGO du 26 juin 2020)	-1 551 503,923
Résultat reporté 2020	-7 513 778,736

*Cette résolution est adoptée à .....*

**Projet de la 5<sup>ème</sup> résolution :**

L'assemblée générale des actionnaires fixe à .....dinars le montant net annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020.

L'assemblée générale des actionnaires donne pouvoir au conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2020 fixés ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

*Cette résolution est adoptée à .....*

**Projet de la 6<sup>ème</sup> résolution :**

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration et au directeur général pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2020.

*Cette résolution est adoptée à .....*

**Projet de la 7<sup>ème</sup> résolution : désignation du Mandat des administrateurs**

Conformément à l'article 38 du Règlement Général de la Bourse, L'assemblée générale décide de désigner .....et.....administrateurs indépendants des actionnaires

L'assemblée générale fixe la durée du mandat des administrateurs indépendants à deux années, soit, les exercices 2021 et 2022. Leur mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur l'exercice 2022.

Après élection des nouveaux membres du conseil, ces derniers déclarent ne se trouver dans un aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et acceptent leur mandat d'administrateur.

*Cette résolution est adoptée à .....*

**Projet de la 8<sup>ième</sup> résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

*Cette résolution est adoptée à .....*

**AVIS DES SOCIÉTÉS (\*)**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) porte à la connaissance de ses Actionnaires qu'en vertu de la sixième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 juin 2021, les dividendes relatifs à l'exercice 2020 sont fixés à trois cent quarante millimes (0,340 dinar) par action, soit 34% du nominal.

Conformément aux stipulations de cette résolution, les dividendes seront payés à partir du 15 Juillet 2021.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

---

2021- AS – 0865

**AVIS DES SOCIÉTÉS (\*)**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs**

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société Atelier du meuble interieurs informe ses actionnaires que dans un contexte dominé par la crise sanitaire et économique liée à la COVID-19, la société Atelier du Meuble interieurs et ses filiales ont réalisé un résultat net bénéficiaire.

L'assemblée Générale Ordinaire de la société tenue le 18/06/2021 a décidé de distribuer la totalité du bénéfice réalisé en 2020 soit un dividende de 0.230DT par action qui représente 23% de nominale, la mise en paiement est le 30/07/2021

Le Management de la société Atelier du meuble interieurs a consolidé la position de la société en termes de part de marché conforté par la croissance observée durant 2016-2020, la part de marché d'Intérieurs est passée de 19% en 2016 pour s'établir à 26% en 2020 , et ce en dépit des incertitudes économiques liées principalement à la crise sanitaire.

Le Management de la société Atelier du meuble interieurs compte optimiser davantage ses capacités installées pour se développer tout en s'articulant sur :

- L'augmentation de la capacité (en quantité et en fréquence)
- L'augmentation du taux d'intégration au niveau de la chaine de valeur (Structures des bureaux)
- L'augmentation de la visibilité de la marque « Intérieurs » à travers l'extension du réseau Commercial (extension du showroom de Sfax et renforcer la force de vente)
- Dynamiser davantage la force de vente à l'export (Lybie, Algérie, Côte d'ivoire, Mauritanie, ....)

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**



**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

**BIAT**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS**  
**SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS**

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**  
**« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à**  
**120 000 000 DT**  
**sans recours à l'Appel Public à l'Épargne**

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

**Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

**Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/07/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

➤ **Paie ment :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie A, de **8,85% l'an** pour la catégorie B, de **9,10% l'an** pour la catégorie C et de **9,35% l'an** pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie **A**, **2,50%** pour les catégories **B** et **C**, **2,75%** pour la catégorie **D**, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**  
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.  
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**  
Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021- AS -0662

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		198,834	203,650	203,676	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		135,663	139,137	139,156	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		113,878	116,282	116,296	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		121,243	124,639	124,659	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		118,816	121,723	121,733	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		116,618	120,404	120,425	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		114,359	116,865	116,880	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		46,744	47,531	47,535	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		33,122	33,944	33,948	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		112,226	115,043	115,060	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		17,534	17,952	17,954	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		126,004	128,172	128,183	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,178	1,186	1,186	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		118,928	122,101	122,116	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,622	11,872	11,874	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		166,484	170,881	170,907	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,578	11,831	11,833	
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		94,477	97,271	97,285	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,846	1,897	1,899	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		63,361	64,583	64,591	
21	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		132,558	135,657	135,603	
22	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		105,737	107,004	106,873	
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		105,648	108,223	108,238	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		135,529	141,400	141,093	
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		519,152	537,631	536,756	
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,683	138,511	138,056	
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE *	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		168,397	171,108	170,987	
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		95,444	95,421	95,293	
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		125,190	127,362	127,396	
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		160,682	171,256	171,667	
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		143,868	151,727	151,832	
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,000	22,971	22,923	
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		91,681	90,519	90,131	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2147,555	2223,496	2221,038	
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		125,405	130,416	130,009	
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		211,191	222,460	220,650	
39	AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,599	En liquidation	En liquidation	
40	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,820	2,978	2,974	
41	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,535	2,673	2,670	
42	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		67,913	65,946	65,905	
43	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,226	1,277	1,272	
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,276	1,297	1,298	
45	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,203	1,245	1,243	
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,178	1,224	1,223	
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		112,701	115,140	114,410	
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08		133,188	En dissolution	En dissolution	
49	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1142,671	1200,152	1193,562	
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		12,972	13,618	13,574	
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		9,852	10,340	10,332	
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21				10,000	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		86,094	89,726	89,755	
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	107,189	107,203
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	99,312	99,321
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	110,232	110,247
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	102,143	102,157
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	103,712	103,730
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	106,962	106,976

60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	103,562	103,577
61	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	100,826	100,839
62	MILLENM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	104,479	104,486
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	104,041	104,055
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	105,808	105,826
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	103,952	103,961
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,123	103,133
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,587	102,602
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,319	102,329
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	101,272	101,286
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,080	105,090
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	101,792	101,808
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	100,632	100,641
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	105,181	105,192
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,103	101,113
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	106,911	106,926
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	103,485	103,499
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	105,912	105,928
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	107,820	107,964
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,239	64,982
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	93,435	93,169
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,823	17,810
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	295,929	295,059
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2275,877	2274,186
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,461	70,083
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	54,934	54,738
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,076	106,056
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,734	11,707
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,154	14,114
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	15,899	15,897
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	13,891	13,888
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	143,698	143,704
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,609	9,561
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,825	99,965
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	77,055	76,981
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	77,891	77,779
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	98,947	98,989
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	93,289	93,239
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,381	10,372
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	100,225	100,133
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	148,039	147,738
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	107,014	106,837
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	117,876	118,212
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	120,739	120,535
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	194,780	194,114
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	178,726	177,855
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	168,543	169,159
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,607	23,513
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	137,866	136,707
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,335	155,491
110	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5353,730	5334,789
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5704,314	5696,106
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	90,188	89,821
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4565,606	4550,742
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,362	10,347
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	165,063	165,032
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	10926,362	10903,150
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	124,871	123,985

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeubles Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
- (2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
- (3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
- (4) FCP en liquidation anticipée
- (5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
- (6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 <sup>ème</sup> étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## AVIS DES SOCIETES

### INFORMATIONS POST AGO

#### **Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »**

Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 Mai 2021, la société CARTE ASSURANCES publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable.
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

### I-LES RESOLUTIONS ADOPTEES

#### Première résolution :

Après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2020 , les actionnaires approuvent lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2020 tels qu'ils leurs sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### Deuxième résolution :

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, et en application des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, les actionnaires approuvent les conventions réglementées objet du rapport spécial des commissaires aux comptes.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### Troisième résolution :

Les actionnaires donnent quitus entier et définitif aux administrateurs pour la gestion ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter un montant de 1 479 139,200 Dinars des réserves facultatives distribuables en franchise d'impôts constituées au 31/12/2013 aux résultats reportés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire net de l'exercice

2020, qui s'élève à 12 496 578,470 Dinars, tel que proposé par le conseil d'administration, comme suit:

<b>Bénéfice 2020</b>	12 496 578,470
+ Report à nouveau antérieur	1 432 797,404
+ Résultat reportés provenant des réserves facultatives en franchise de la RAS	1 479 139,200
	<b>15 408 515,074</b>
<b>Premier reliquat</b>	10 000 000,000
- Réserves facultatives distribuables soumises à la RAS	<b>5 408 515,074</b>
<b>Deuxième reliquat</b>	350 000,000
- Réserves pour Fonds social	<b>5 058 515,074</b>
<b>Troisième reliquat</b>	1 520 860,800
- Dividendes à servir aux PM prélevés sur le bénéfice 2020	1 479 139,200
- Dividendes à servir aux PP (distribuables en franchise de la RAS)	<b>2 058 515,074</b>
<b>Quatrième reliquat</b>	2 058 515,074
- Report à nouveau distribuable soumis à la RAS	<b>0,000</b>
<b>Cinquième Reliquat</b>	

Soit un dividende de 1,200 Dinar par actions ou certificats d'investissements.

1 520 860,800 Dinars provenant des résultats de l'année 2020 à servir aux personnes morales et 1 479 139,200 Dinars qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des réserves facultatives figurant au bilan de la société au 31/12/2013 et non soumises à la retenue à la source en application de l'article 19 de la loi 2013-54 du 30/12/2013 et portant loi de finance 2014 à servir aux personnes physiques.

La mise en paiement s'effectuerait dans un délai réglementaire maximum de trois mois à partir de la date de la présente assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### Sixième résolution :

Après avoir entendu lecture du rapport d'activité de la société CARTE ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos au 31/12/2020, les actionnaires approuvent le rapport d'activité ainsi que les états financiers consolidés tels qu'ils leurs sont présentés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### Septième résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat du cabinet KPMG représenté par Madame Emna Rachikou et de nommer le cabinet Consulting and Financial Firm membre de BAKERTILLY International représenté par Monsieur Walid Ben Ayed comme commissaires aux comptes et ce pour une période de trois (3) ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### Huitième résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer un montant net de cent douze mille cinq cent (112 500) Dinars au titre de jetons de présence aux administrateurs de la société au titre de l'exercice 2020. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée générale ordinaire fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit à trente-sept mille cinq cent (37 500) Dinars nets au titre de l'exercice 2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Neuvième résolution :**

Les actionnaires donnent tous pouvoirs au représentant légal à l'effet de procéder à toutes les formalités d'enregistrement.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## II-LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

ACTIF		2020			2019
		BRUT	Amortissements et Provisions	NET	NET
SITUATION ARRETE AU 31/12/2020					
APRES AFFECTATION DU RESULTAT (Exprimés en Dinars)					
AC1	Actifs incorporels				
	AC12 Concessions, brevets, licences, marques	1 105 244,170	1 027 121,753	78 122,417	32 339,666
	AC13 Fonds commercial	90 420,548		90 420,548	90 420,548
		1 195 664,718	1 027 121,753	168 542,965	122 760,214
AC2	Actifs corporels d'exploitation				
	AC21 Installations techniques et machines	6 759 604,460	4 980 664,671	1 778 939,789	1 975 464,685
	AC22 Autres installations, outillage et mobilier	1 433 644,997	1 257 896,442	175 748,555	297 781,777
		8 193 249,457	6 238 561,113	1 954 688,344	2 273 246,462
AC3	Placements				
	AC31 Terrains et constructions				
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation	20 044 329,302	4 522 225,120	15 522 104,182	15 993 629,665
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation	12 563 917,590	1 859 531,446	10 704 386,144	10 768 927,519
	AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
	AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	89 027 449,059		89 027 449,059	88 577 449,059
	AC33 Autres placements financiers				
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	42 576 838,509	1 311 131,255	41 265 707,254	42 249 285,448
	AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	87 225 559,619		87 225 559,619	40 469 673,400
	AC334 Autres prêts	2 658 735,032		2 658 735,032	10 468 585,320
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 615 827,011		1 615 827,011	0,000
	AC336 Autres	1 324 550,669		1 324 550,669	1 597 172,614
	AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	52 811,772		52 811,772	52 811,772
		257 090 018,563	7 692 887,821	249 397 130,742	210 177 534,797
AC4	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte				
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques				
	AC510 Provision pour primes non acquises	17 030 304,096		17 030 304,096	19 515 793,525
	AC531 Provision pour sinistres non vie	27 427 780,743		27 427 780,743	34 723 318,183
		44 458 084,839	0,000	44 458 084,839	54 239 111,708
AC6	Créances				
	AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
	AC611 Primes acquises et non émises	5 089 986,723		5 089 986,723	3 753 144,841
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	30 245 087,183	9 208 574,855	21 036 512,328	17 735 172,779
	AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	5 175 815,614		5 175 815,614	5 778 104,228
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	2 349 146,653	451 288,277	1 897 858,376	1 321 747,452
	AC63 Autres créances				
	AC631 Personnel	42 177,240		42 177,240	300 051,800
	AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	376 130,991		376 130,991	623,646
	AC633 Débiteur divers	5 768 316,101	391 222,880	5 377 093,221	6 436 794,694
		49 046 660,505	10 051 086,012	38 995 574,493	35 325 639,440
AC7	Autres éléments d'actif				
	AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	3 721 610,893		3 721 610,893	9 295 992,707
	AC72 Charges reportées				
	AC721 frais d'acquisition reportés	2 258 426,671		2 258 426,671	1 883 866,887
	AC722 Autres charges à répartir	2 530 344,641	2 229 679,341	300 665,300	0,000
		8 510 382,205	2 229 679,341	6 280 702,864	11 179 859,594
	AC73 Comptes de régularisation Actif				
	AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	6 179 353,856		6 179 353,856	6 425 323,722
	AC733 Autres comptes de régularisation	1 253 951,247		1 253 951,247	742 767,570
		7 433 305,103	0,000	7 433 305,103	7 168 091,292
		15 943 687,308	2 229 679,341	13 714 007,967	18 347 950,886
	<b>Total de l'actif</b>	<b>375 927 365,390</b>	<b>27 239 336,040</b>	<b>348 688 029,350</b>	<b>320 486 243,507</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>				2020	2019
<b>SITUATION ARRETE AU 31/12/2020</b>					
<b>APRES AFFECTATION DU RESULTAT (Exprimés en Dinars)</b>					
<b>Capitaux propres</b>					
CP1	Capital social ou fonds équivalent			25 000 000,000	25 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital			92 856 223,600	83 991 879,116
CP4	Réserves spéciales pour réinvestissement			11 284 846,053	11 284 846,053
CP5	Résultat reporté			2 058 515,074	1 432 797,404
<b>Total capitaux propres après affectation</b>				<b>131 199 584,727</b>	<b>121 709 522,573</b>
PA2	<b>Provisions pour risques et charges</b>			1 032 527,200	1 030 928,926
				1 032 527,200	1 030 928,926
PA3	<b>Provisions techniques brutes</b>				
	PA310	<i>Provision pour primes non acquises</i>		33 757 602,869	35 099 982,010
	PA331	<i>Provision pour sinistres (non vie)</i>		112 951 258,466	117 631 794,029
	PA331	<i>Prévisions de recours à encaisser (non vie)</i>		-11 810 528,661	-11 174 245,380
	PA350	<i>Povision pour égalisation et équilibrage</i>		822 757,613	330 170,419
	PA361	<i>Autres provisions techniques (non vie)</i>		2 816 898,675	3 018 957,929
				<b>138 537 988,962</b>	<b>144 906 659,007</b>
PA4	<b>Provisions techniques de contrats en unités de compte</b>				
PA5	<b>Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs</b>			12 701 162,398	13 006 537,534
PA6	<b>Autres dettes</b>				
	PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe		12 911 253,808	8 612 703,927
	PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance		24 837 502,896	19 087 313,679
	PA63	Autres dettes			
	PA631	<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>		119 435,602	124 435,602
	PA632	<i>Personnel</i>		989 421,247	916 416,118
	PA633	<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>		3 708 628,646	6 286 594,284
	PA634	<i>Créditeurs divers</i>		22 650 523,864	4 725 885,794
				<b>65 216 766,063</b>	<b>39 753 349,404</b>
PA7	<b>Autres passifs</b>				
	PA71	Comptes de régularisation Passif			
	PA712	<i>Autres comptes de régularisation Passif</i>		0,000	79 246,063
	PA73	Autres passifs financiers			
				<b>0,000</b>	<b>79 246,063</b>
				<b>216 455 917,423</b>	<b>197 745 792,008</b>
<b>Total du passif</b>				<b>217 488 444,623</b>	<b>198 776 720,934</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>				<b>348 688 029,350</b>	<b>320 486 243,507</b>

### III-L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve facultative	Réserve spéciale de réévaluation	Fonds social	Réserve pour réinvest exonéré disponible	Réserve pour réinvest exonéré indisponible	Réserve à régime special	Réserve à régime special devenue disponible	Résultats de l'exercice	Résultats reportés	Modifications Comptables	Total
<b>Solde au 31/12/2019 après affectation</b>	25 000 000,000	1 960 000,000	2 682 815,006	71 961 291,064	4 262 417,473	3 125 355,573	0,000	11 284 846,053	0,000	0,000	0,000	1 432 797,404	0,000	121 709 522,573
Variation FS						- 6 516,316								- 6 516,316
Résultat de l'exercice 2020											12 496 578,470			12 496 578,470
<b>Solde au 31/12/2020 avant affectation</b>	25 000 000,000	1 960 000,000	2 682 815,006	71 961 291,064	4 262 417,473	3 118 839,257	0,000	11 284 846,053	0,000	0,000	12 496 578,470	1 432 797,404	0,000	134 199 584,727
Affectation des résultats suivants AGO du 27/05/2021				10 000 000,000		350 000,000		0,000			-10 975 717,670	625 717,670		0,000
Réaffectation				-1 479 139,200								1 479 139,200		0,000
Dividendes distribués											-1 520 860,800	-1 479 139,200		-3 000 000,000
<b>Solde au 31/12/2020 après affectation</b>	25 000 000,000	1 960 000,000	2 682 815,006	80 482 151,864	4 262 417,473	3 468 839,257	0,000	11 284 846,053	0,000	0,000	0,000	2 058 515,074	0,000	131 199 584,727

### IV-LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités exercées	Mandats d'administrateur dans d'autres sociétés
<b>1 Mr Hassine DOGHRI</b>	<b>Lui-même</b>	<b>2020-2021-2022</b>	<b>Président du Conseil d'Administration</b>	<b>Président du Conseil d'Administration CARTE ASSURANCES</b>	<b><u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></b>  <ol style="list-style-type: none"> <li>1. CARTE VIE</li> <li>2. COTIF SICAR</li> <li>3. COFITE SICAF</li> <li>4. CITE</li> <li>5. CIIM</li> <li>6. UTIQUE GAZ</li> <li>7. COFIB CAPITAL</li> <li>8. SIDHET</li> <li>9. LINDE GAZ</li> <li>10. SERENITY CAPITAL FINANCE HOLDING</li> <li>11. UBCI</li> </ol>

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités exercées	Mandats d'administrateur dans d'autres sociétés
					<p><b><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. ALKIMIA</li> <li>2. NOUVELAIR</li> <li>3. CIMENT DE GABES</li> <li>4. UTP</li> <li>5. CAP BANK</li> <li>6. CARTE VIE REPRESENTANT LA SOCIETE COFITE SICAF</li> </ol>
2 Mr Abderrahmene FATMI	Lui-même	2020-2021-2022	Membre Administrateur		<p><b><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></b></p> <p>CARTE-VIE</p>
3 Mr Christian Huyghues DESPOINTES	Lui-même	2020-2021-2022	Membre Administrateur	Président du conseil d'Océaliz SAS. Courtier grossiste d'assurance - Pointe-à-Pitre (France)	<p><b><u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. OCEALIZ SAS. COURTIER GROSSISTE D'ASSURANCE - POINTE-A-PITRE (FRANCE)</li> </ol>

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités exercées	Mandats d'administrateur dans d'autres sociétés
					<p><b><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST – LEMANS (FRANCE)</li> <li>2. CARTE-VIE</li> </ol>
<p><b>4 Mr Radhi MEDDEB</b></p>	<p><b>Lui-même</b></p>	<p><b>2020-2021-2022</b></p>	<p><b>Membre Administrateur</b></p>	<p><b>Président du Conseil d'Administration</b> du groupe COMETE Engineering</p>	<p><b><u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS (INSTITUTION DE MICROFINANCE)</li> <li>2. Groupe COMETE Engineering</li> </ol> <p><b><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. CARTE-VIE</li> <li>2. Société TPR</li> <li>3. UBCI</li> </ol>

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités exercées	Mandats d'administrateur dans d'autres sociétés
5 Mr Mourad DOGHRI	Lui-même	2020-2021-2022	Membre Administrateur	<ol style="list-style-type: none"> <li>Président Directeur Général- STE L'EMBALLAGES METALLIQUE ET PLASTIQUE – EMP</li> <li>Directeur Général - FERTILIZERS, MINING AND MINERALS HOLDING</li> </ol>	<p><b><u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>SOCIETE PULVAGRI</li> </ol> <p><b><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Société d'Engrais et Produits Chimiques de Mégrine – SEPCM</li> <li>SOCIETE L'EMBALLAGE METALLIQUE ET PLASTIQUE - EMP</li> <li>SOCIETE GRANUPHOS INDUSTRIE</li> <li>SOCIETE GRANUPHOS</li> <li>TUNIFERT</li> <li>EL FILAHIA</li> <li>SOMIP SA</li> </ol>

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités exercées	Mandats d'administrateur dans d'autres sociétés
					8. FERTILIZERS, MINING AND MINERALS HOLDING – FMM 9. AL KIMIA 10. UTP SICAF 11. Société Sables et Silices de Tunisie - SST SA 12. Société SOMIP INDUSTRIE SA 13. SIPHAT 14. Société TUNIBAT 15. Société Tunisienne d'Engrais Chimiques - STEC
6 Mr Frédéric FLEJOU	Lui-même	2020-2021-2022	Membre Administrateur	Gérant de PROGASTRINE ESPAÑA, PUEDOIRALAOFICINAET DE FINANCIERE DE LA SOULANE	<u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u> 1. AFRICA RE SA 2. BAOBAB NIGERIA
7 SEPCM	Mr Néjib DOGHRI	2020-2021-2022	Membre Administrateur	Société d'Engrais et de Produits Chimiques	<u>SEPCM : Membre du Conseil d'Administration dessociétés suivantes :</u> 1. STEC 2. SMVDA CHARGUI 3. TUNIBAT 4. TUNIFERT 5. EMP 6. SEPCM 7. CARTHAGE GENETIQUE

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités exercées	Mandats d'administrateur dans d'autres sociétés
8 UTP-	Mr Aness SANDLI	2020-2021-2022	Membre Administrateur	SICAF	<p><b><u>UTP SICAF : Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></b></p> <p>1. REVOLON SA</p>

**INFORMATIONS POST AGO**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 juin 2021, la Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER » publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres.
4. La liste des membres du conseil d'administration.

**1- les résolutions adoptées**

**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers individuels.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020, tels qu'ils sont présentés.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Quatrième Résolution**

Après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 & 475 du Code des sociétés Commerciales l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdites conventions réglementées

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, délivre aux membres du conseil d'administration décharge et quitus entier et sans réserves de leurs gestions relatives à l'exercice 2020.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

### **Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat tel que proposé par le Conseil d'Administration :

<b>Résultat de l'exercice 2020</b>	16 296 691,381
Résultat reporté 2019	19 117 366,028
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>35 414 057,409</b>
Réserve légale (5% plafonnée à 10% du capital)	596 171,234
Réserve spéciale d'investissement (année 2020)	6 022 034,067
Dividendes	9 266 224,000
<b>Report à nouveau</b>	<b>19 529 628,108</b>

Les dividendes de l'exercice 2020 sont ainsi fixés à 340 millimes par action de nominal de 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du 15 juillet 2021.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

### **Septième Résolution**

Conformément aux dispositions de l'article 38 (nouveau) du Règlement Général de la Bourse, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Messieurs Ibrahim ANANE et Abdelaziz RASSAA en qualité d'administrateur indépendant de la Société pour une période de trois (3) ans, couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale annuelle de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice 2023.

Messieurs Ibrahim ANANE et Abdelaziz RASSAA déclarent accepter leurs fonctions d'administrateurs indépendants qui viennent de leur être conférées et déclarent qu'ils n'ont aucun intérêt direct ou indirect avec la Société, ses actionnaires ou ses administrateurs, de nature à affecter l'indépendance de leurs décisions et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

En outre, l'Assemblée prend acte et agrée la prise des nouvelles fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

### **Huitième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2020 à trente mille dinars.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

### **Neuvième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2020 à cinq milles dinars par membre.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

### **Dixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs pour 3 années se terminant avec la tenue de l'AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2023, à savoir :

- Monsieur Yahia Bayahi
- Monsieur Taieb Bayahi
- Monsieur Tahar Bayahi
- Monsieur Hamdene Ben Othmane
- La Compagnie Financière d'Investissement CFI

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

### **Onzième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**2-BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT**

<b>ACTIFS</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>	<b><u>75 470 513</u></b>	<b><u>65 378 139</u></b>	<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b><u>71 456 397</u></b>	<b><u>64 811 941</u></b>
<b>Actifs Immobilisés</b>					
Immobilisations Incorporelles	1 447 437	1 434 713	Capital Social	33 215 325	27 253 600
<i>Moins : Amortissements</i>	-1 255 648	-1 111 136	Réserves	11 854 733	14 979 915
	<b>191 789</b>	<b>323 577</b>	Résultats Reportés	19 529 628	19 117 366
Immobilisations Corporelles	148 069 583	134 391 944	Subventions d'investissement	834 677	1 234 410
<i>Moins : Amortissements</i>	-82 007 003	-72 282 403	Réserve pour réinvestissement	6 022 034	2 226 650
	<b>66 062 580</b>	<b>62 109 541</b>			
Immobilisations Financières	9 306 570	2 983 714	<b><u>Capitaux Propres avant Résultat</u></b>	<b><u>71 456 397</u></b>	<b><u>64 811 941</u></b>
<i>Moins : Provisions</i>	-153 051	-101 317			
	<b>9 153 519</b>	<b>2 882 397</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	-	-
<b><u>Total des Actifs Immobilisés</u></b>	<b><u>75 407 888</u></b>	<b><u>65 315 515</u></b>			
<b>Autres Actifs non courants</b>	<b>62 624</b>	<b>62 624</b>			
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>	<b><u>90 607 281</u></b>	<b><u>72 973 675</u></b>	<b><u>PASSIFS</u></b>	<b><u>94 621 396</u></b>	<b><u>73 539 872</u></b>
Stocks	44 845 367	37 922 505			
<i>Moins : Provisions</i>	-2 486 244	-1 962 704			
	<b>42 359 123</b>	<b>35 959 801</b>	<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>	<b><u>31 884 058</u></b>	<b><u>22 513 539</u></b>
Clients et comptes rattachés	25 361 244	26 493 544	-		
<i>Moins : Provisions</i>	-5 207 105	-4 738 304	Emprunts	30 750 094	21 776 878
	<b>20 154 139</b>	<b>21 755 240</b>	Provisions	1 133 964	736 661
Autres actifs courants	11 747 125	10 576 730	<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>	<b><u>62 737 338</u></b>	<b><u>51 026 333</u></b>
<i>Moins : Provisions</i>	-692 941	-578 823			
	<b>9 997 908</b>	<b>9 997 907</b>	Fournisseurs et comptes rattachés	16 155 134	14 232 596
Placements et autres actifs financiers	10 000 000	3 000 000	Autres passifs courants	20 603 596	13 686 504
Liquidités & équivalents de liquidités	7 039 835	2 260 727	Concours Bancaires et autres passifs financiers	25 978 608	23 107 233
<b>Total des Actifs</b>	<b>166 077 794</b>	<b>138 351 813</b>	<b>Total des Capitaux propres &amp; Passifs</b>	<b>166 077 794</b>	<b>138 351 813</b>

### 3- Etat d'évolution des capitaux propres

Désignation	Capital	Réserve légale	Fond social	Résultats reportés	Subvention d'investissement	Autres réserves	Réserve spéciale réinvesti	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2019 avant affectation</b>	<b>33 215 325</b>	<b>2 725 360</b>	<b>672 399</b>	<b>19 117 366</b>	<b>834 677</b>	<b>200 000</b>	<b>-</b>	<b>7 660 803</b>	<b>16 296 691</b>	<b>80 722 621</b>
Résultats reportés				412 262					-412 262	0
Distribution des dividendes									-9 266 224	-9 266 224
Réserve légale		596 171							-596 171	0
Fond Social										0
Actions propres										
Réserve de réinvestissement							6 022 034		-6 022 034	0
subvention accordée										
Amortissement de la subvention										0
Augmentation du capital par incorporation des réserves										
<b>Solde au 31/12/2019 après affectation</b>	<b>33 215 325</b>	<b>3 321 531</b>	<b>672 399</b>	<b>19 529 628</b>	<b>834 677</b>	<b>200 000</b>	<b>6 022 034</b>	<b>7 660 803</b>	<b>0</b>	<b>71 456 397</b>

#### 4- la liste des membres du conseil d'administration

Membres	Qualité	Mandat expire en	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Yahia BAYAHI	Président du Conseil d'Administration	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président du conseil d'administration de la Société CFI</li> <li>- Président du conseil d'administration de la Société INDINVEST</li> <li>- Président du conseil d'administration de la Société TPR</li> <li>- Président du conseil d'administration de la Société CETRAM</li> <li>- Président du conseil d'administration de la société Montfleury</li> <li>- Président du conseil d'administration de la société TUNICAST</li> <li>- Président du conseil d'administration de la société CFI SICAR</li> <li>- Président du conseil d'administration de la Société SICAM</li> <li>- Président du conseil d'administration de la Société SEDAN</li> <li>- Président du conseil d'administration de la Société MED INVEST COMPANY</li> <li>- Administrateur à la Société Magasin Général</li> <li>- Administrateur à la Société TPS</li> <li>- Administrateur à la Société LLOYD TUNISIEN</li> <li>- Administrateur à la Société UNIFACTOR</li> <li>- Administrateur ATB</li> </ul>
M. Tahar BAYAHI	Administrateur	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président du conseil d'administration de la Société Magasin Général</li> <li>- Président du conseil d'administration de la Société Centrale Magasin Général</li> <li>- Président du conseil d'administration de la Société Immobilière Magasin Général</li> <li>- Administrateur à la Société TPR</li> <li>- Administrateur à la Société CFI</li> <li>- Administrateur à LLOYD TUNISIEN</li> <li>- Administrateur à la Société Economie du Nord</li> <li>- Administrateur à Tunicast</li> </ul>
M. Taieb BAYAHI	Administrateur	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président du conseil d'administration de la Société TPS</li> <li>- Président du conseil d'administration de la Société LLOYD Tunisien</li> <li>- Administrateur à la Société TPR</li> <li>- Administrateur à la Société MONTFLEURY</li> <li>- Administrateur à la Société CETRAM</li> <li>- Administrateur à la Société CFI</li> <li>- Administrateur à la Société INDINVEST</li> <li>- Administrateur à la Société CFI SICAR</li> <li>- Administrateur à la Société SICAM</li> <li>- Administrateur à la Société UNIFACTOR</li> <li>- Administrateur à la Société SEDAN</li> <li>- Administrateur à la Société MED INVEST COMPANY</li> <li>- Administrateur à la Société Magasin Général</li> </ul>
M. Brahim ANANE	Administrateur	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur à la société TPR</li> </ul>

	Indépendant		- Administrateur au LLOYD Tunisien - Administrateur à la Société Magasin Général - Administrateur ATB
M. Abdelaziz RASSAA	Administrateur Indépendant	2023	
M. Hamdene BEN OTHMANE	Directeur Général	2023	
M. Ali ISMAIL, représentant de la CFI	Administrateur	2023	

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **SOCIETE SOTEMAIL**

**Siège social :** 50033-Menzel El Hayet – Zaremdine – Monastir – Tunisie

La Société SOTEMAIL publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 05 Juillet 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux comptes associés MTBF) & Mme Chiraz DRIRA (CRG AUDIT).

**Bilan SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 31 décembre 2020**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

<b>Actifs</b>	<b>Note</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		223 467	209 324
Moins : amortissements		<167 129>	<134 691>
	IV.1	<b>56 338</b>	<b>74 633</b>
Immobilisations corporelles		77 874 412	73 152 902
Moins : amortissements		<26 568 946>	<23 523 698>
	IV.2	<b>51 305 466</b>	<b>49 629 204</b>
Immobilisations financières		6 697 840	6 811 582
Moins : provisions		<214 128>	-
	IV.3	<b>6 483 712</b>	<b>6 811 582</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>57 845 516</b>	<b>56 515 419</b>
Autres actifs non courants	IV.4	1 078 970	1 347 263
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>		<b><u>58 924 486</u></b>	<b><u>57 862 682</u></b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		30 567 382	27 845 702
Moins : provisions		<222 401>	<271 348>
	IV.5	<b>30 344 981</b>	<b>27 574 354</b>
Clients et comptes rattachés		27 877 617	19 878 619
Moins : provisions		<1 679 803>	<1 148 703>
	IV.6	<b>26 197 814</b>	<b>18 729 916</b>
Autres actifs courants		10 888 971	9 766 189
Moins : provisions		<205 033>	<205 033>
	IV.7	<b>10 683 938</b>	<b>9 561 156</b>
Autres actifs financiers	IV.8	5 924 460	447 253
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	3 304 813	1 653 066
<b><u>Total des actifs courants</u></b>		<b><u>76 456 006</u></b>	<b><u>57 965 745</u></b>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<b><u>135 380 492</u></b>	<b><u>115 828 427</u></b>

**Bilan SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 31 décembre 2020**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>Note</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	IV.10	34 513 514	30 200 000
Réserve légale	IV.10	656 890	656 890
Autres capitaux propres	IV.10	14 397 052	10 389 565
Résultats reportés	IV.10	<1 551 506>	<3 869 407>
<b>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>48 015 950</b>	<b>37 377 048</b>
Résultat de l'exercice	IV.10	<5 962 275>	2 317 901
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>		<b><u>42 053 675</u></b>	<b><u>39 694 949</u></b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	IV.11	27 577 515	20 421 195
Autres passifs non courants	IV.12	831 974	591 974
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>28 409 489</b>	<b>21 013 169</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	17 864 357	10 610 893
Autres passifs courants	IV.14	8 512 886	10 543 847
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.15	38 540 085	33 965 569
<b>Total des passifs courants</b>		<b>64 917 328</b>	<b>55 120 309</b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>93 326 817</u></b>	<b><u>76 133 478</u></b>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b><u>135 380 492</u></b>	<b><u>115 828 427</u></b>

**Etat de résultat SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 31 décembre 2020**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<i>Note</i>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>			
Revenus	V.1	47 560 328	57 542 250
Autres produits d'exploitation	V.2	225 199	328 508
<b><i>Total des produits d'exploitation</i></b>		<b>47 785 527</b>	<b>57 870 758</b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>			
Variation stocks des produits finis		2 547 174	3 541 806
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<32 662 292>	<37 812 217>
Charges de personnel	V.4	<6 171 000>	<6 690 486>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<4 639 674>	<3 705 297>
Autres charges d'exploitation	V.6	<3 842 336>	<4 495 944>
<b><i>Total des charges d'exploitation</i></b>		<b>&lt;44 768 128&gt;</b>	<b>&lt;49 162 138&gt;</b>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>		<b>3 017 399</b>	<b>8 708 620</b>
Charges financières nettes	V.7	<8 749 464>	<6 940 364>
Produits des placements	V.8	198 531	298 190
Autres gains ordinaires		12 656	739 993
Autres pertes ordinaires	V.9	<419 129>	<462 013>
<b><u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u></b>		<b>&lt;5 940 007&gt;</b>	<b>2 344 426</b>
Impôt sur les sociétés		<22 268>	<26 525>
<b><u>Résultat net de l'exercice</u></b>		<b>&lt;5 962 275&gt;</b>	<b>2 317 901</b>

**Etat de flux de trésorerie SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 31 décembre 2020**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<i>Note</i>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<b>Résultat net</b>		<b>&lt;5 962 275&gt;</b>	<b>2 317 901</b>
<b>Retraitements pour :</b>			
Amortissements et provisions		4 639 674	3 705 297
Quote-part subvention d'investissement		<179 000>	<328 508>
Plus-value sur cession des immobilisations		-	<727 200>
Actualisation des titres de placement		42 052	<7 678>
Encaissements liés aux titres de placement		1 727 712	-
Déc. affectés à l'acquisition de titres de placement		<7 054 229>	<27 991>
<b>Variation des :</b>			
Stocks		<2 721 680>	<4 254 007>
Créances clients		<7 998 999>	<2 305 981>
Autres actifs courants		<1 122 782>	<3 209 257>
Fournisseurs et autres dettes		5 222 504	<6 457 814>
<b><u>Flux de trésoreries affectés à l'exploitation</u></b>	<i>VI.1</i>	<b><u>&lt;13 407 022&gt;</u></b>	<b><u>&lt;11 295 238&gt;</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'investissement</b>			
Déc. liés à l'acq. d'immo. Et AA non courants		<5 093 065>	<4 650 006>
Enc. provenant de la cession d'immobilisations		-	17 000
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations fin.		<79 000>	<151 816>
<b><u>Flux de trésoreries affectés à l'investissement</u></b>	<i>VI.2</i>	<b><u>&lt;5 172 065&gt;</u></b>	<b><u>&lt;4 784 822&gt;</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés au financement</b>			
Encaissement lié à des opérations sur le capital		8 500 001	-
Encaissement des emprunts *		65 308 148	53 688 796
Remboursement des emprunts *		<48 308 397>	<41 524 020>
<b><u>Flux de trésorerie provenant du financement</u></b>	<i>VI.3</i>	<b><u>25 499 752</u></b>	<b><u>12 164 776</u></b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>6 920 663</b>	<b>&lt;3 915 284&gt;</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>&lt;11 126 488&gt;</b>	<b>&lt;7 211 204&gt;</b>
<b><u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u></b>		<b><u>&lt;4 205 825&gt;</u></b>	<b><u>&lt;11 126 488&gt;</u></b>

(\*) La colonne comparative a été retraitée pour des besoins de comparabilité.

**Notes aux  
Etats Financiers**

## ***I. Présentation de la société***

La Société Tunisienne d'Email S.A (« SOTEMAIL » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2020 à 34.513.514 DT divisé en 34.513.514 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grès et décorations ainsi que tous produits d'articles sanitaires.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun au taux de 10% conformément à l'article 20 de la loi de finance de l'année 2018 portant sur l'unification du régime fiscal des entreprises implantées dans les zones de développement régional.

SOTEMAIL détient une participation de 99% dans la filiale russe "LTD KIT" et une participation de 58,5% dans la filiale tunisienne "IDEALE DE TRANSPORT SARL" créée en 2019. "LTD KIT" a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Eurasie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création. "LTD KIT" est actuellement en arrêt d'activité et n'a pas préparé d'états financiers depuis sa création. Par ailleurs, la participation de SOTEMAIL dans LTD KIT a été totalement provisionnée. En l'absence d'information financière sur cette filiale, SOTEMAIL ne peut pas établir des états financiers consolidés. Il est à noter que SOTEMAIL est-elle même filiale de la Société Moderne de Céramiques ("SOMOCER"), société cotée qui publie des états financiers consolidés incluant SOTEMAIL.

## ***II. Les faits significatifs de la période***

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19. En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de 16 mars 2020 à la suite de la propagation de la maladie. Le management a mis en place des mesures de protection des salariés. Suite à cette crise sanitaire, la société a dû fermer ses locaux pendant la période de confinement (deuxième quinzaine de mars et le mois d'avril). Ceci a impacté significativement la performance et la situation financière de l'entreprise avec une baisse importante de l'activité qui a généré une diminution des revenus de 17% passant de 57.542.250 DT en 2019 à 47.560.328 DT en 2020. Pour faire face à cette situation, la société a souscrit aux mesures gouvernementales prévues par le décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-06 du 16 avril 2020 et a obtenu un accord de principe pour le bénéfice des mesures fiscales et financières. Les comptes annuels de la société sont sensiblement impactés par les effets de la crise liée au COVID-19 qui se poursuit.

## ***III. Principes, règles et méthodes comptables***

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### **III.1 Immobilisations**

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

<b>Nature</b>	<b>Taux</b>
Logiciels	33%
Constructions	2%
Matériel industriel - Constructions métalliques	3,33%
Installations techniques, matériel et outillage	3,33% et 6,67%
Matériel industriel à statut juridique particulier	3,33% et 6,67%
Matériel de transport	6,67% et 10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Grosses réparations	10%
Agencement, aménagement et installation	5%, 10% et 33%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

### **III.2 Stocks**

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur

production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

### ***III.3 Les emprunts***

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui servent pour le financement de la construction d'un actif qualifié, sont capitalisées au niveau du coût dudit actif. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

### ***III.4 Contrats de location financement***

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### ***III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir***

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs tels que des frais de marketing spécifiques.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

### ***III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants***

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

### ***III.7 Provisions pour risques et charges***

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

### ***III.8 Liquidités et équivalents de liquidités***

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

### ***III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements***

#### ***1. Classification***

##### *Les placements à court terme*

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

##### *Les placements à long terme*

Les placements à long terme comprennent :

- a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.
- b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

## **2. Evaluation**

### Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

### Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

## **III.10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

## **III.11 Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

## **IV. Notes relatives au bilan**

### **IV.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 56.338 DT contre 74.633 DT au 31 décembre 2019. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Logiciels	193 467	179 324
Fonds commercial	30 000	30 000
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>223 467</b>	<b>209 324</b>
Amortissement Logiciel	<163 004>	<132 066>
Amortissement Fonds commercial	<4 125>	<2 625>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>56 338</b>	<b>74 633</b>

### **IV.2 Immobilisations corporelles**

Le solde net des immobilisations corporelles nettes s'élève au 31 décembre 2020 à 51.305.466 DT contre 49.629.204 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Terrains	2 191 210	1 105 602
Constructions	12 378 881	11 833 041
Constructions à statut juridique particulier	1 363 387	1 363 387
Matériels de transport	240 489	108 988
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 689 363	1 689 363
Matériels industriels à statut juridique particulier	4 028 957	4 028 958
Matériels informatiques	255 434	237 443
Matériels de bureaux	100 207	97 006
Matériels industriels	50 268 681	48 388 322
Agencements et aménagements divers	4 660 757	4 300 792
Immobilisations en cours	697 046	-
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>77 874 412</b>	<b>73 152 902</b>
Amortissements cumulés	<26 568 946>	<23 523 698>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>51 305 466</b>	<b>49 629 204</b>

### **IV.3 Immobilisations financières**

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2020 à 6.483.712 DT contre 6.811.582 DT au 31 décembre 2019 et elles sont détaillées comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Titres de participations (*)	4 220 128	4 184 128
Versements restant à effectuer sur les titres de participation non libérés	-	<43 000>
Dépôts et cautionnements	602 226	602 226
Prêt à long terme envers AB Corporation	1 875 486	2 068 228
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>6 697 840</b>	<b>6 811 582</b>
Amortissements cumulés	<214 128>	-
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>6 483 712</b>	<b>6 811 582</b>

(\*) Les titres de participations au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<b>31.12.2020</b>	<b>% de détention</b>	<b>31.12.2019</b>
A.B.C	2 700 000	21,90%	2 700 000
SAPHIR	75 000	15%	75 000
SOMOSAN	50 000	0,40%	50 000
SOMOCER NEGOCE	10 000	1%	10 000
LTD KIT	214 128	99%	214 128
S.M.C	10 000	0,10%	10 000
3S Trading	100 000	9,10%	100 000
Idéale de Transport (**)	1 025 000	58,50%	1 025 000
Media Plus	30 000	30,00%	-
Ste Périmètre de gestion	6 000	0,05%	-
<b>Total</b>	<b>4 220 128</b>		<b>4 184 128</b>

(\*\*) La société « Idéale de Transport SARL » est détenue à raison de 58,5% par SOTEMAIL, 39,7% par SOMOCER et 1,8% par SMC. Le contrôle exclusif effectif sur cette filiale est exercé par la société mère SOMOCER et non pas par la société SOTEMAIL. En effet, le Directeur Général de SOMOCER est lui-même Gérant de la société « Idéale de Transport SARL ». Par ailleurs, les politiques opérationnelles et financières sont fixées au niveau du management de SOMOCER.

#### **IV.4 Autres actifs non courants**

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1.078.970 DT contre 1.347.263 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Frais préliminaires (i)	2 533 095	2 533 095
Charges à répartir (ii)	1 620 329	1 170 702
Ecarts de conversion	208 195	208 195
<b>Autres actifs non courants bruts</b>	<b>4 361 619</b>	<b>3 911 992</b>
Amortissements & résorptions	<3 282 649>	<2 564 729>
<b>Autres actifs non courants nets</b>	<b>1 078 970</b>	<b>1 347 263</b>

(i) La résorption des frais préliminaires a été calculée sur la base d'un taux annuel de 33%.

(ii) La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est répartie comme suit :

- Les frais de participation aux foires et la location de l'espace publicitaire : 2 ans
- Les frais de publicité : 3 ans

Les charges à répartir de l'exercice sont relatifs aux frais d'essai du nouveau format « 60 x 120 ».

#### **IV.5 Stocks**

Le solde net des stocks s'élève à 30.344.981 DT au 31 décembre 2020 contre 27.574.354 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Stocks de matières premières & consommables	8 348 065	8 173 543
Stocks de produits finis et en cours	22 219 317	19 672 159
<b>Total des stocks bruts</b>	<b>30 567 382</b>	<b>27 845 702</b>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<207 502>	<262 471>
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<14 899>	<8 877>
<b>Total des stocks nets</b>	<b>30 344 981</b>	<b>27 574 354</b>

#### ***IV.6 Clients et comptes rattachés***

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2020 à 26.197.814 DT contre 18.729.916 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Clients ordinaires	25 203 652	19 281 582
Clients effets à recevoir	1 712 081	109 222
Clients avoirs à établir	<717 919>	<660 887>
Clients douteux ou litigieux	1 679 803	1 148 702
<b>Total des comptes clients bruts</b>	<b>27 877 617</b>	<b>19 878 619</b>
Provisions sur créances clients	<1 679 803>	<1 148 703>
<b>Total des comptes clients nets</b>	<b>26 197 814</b>	<b>18 729 916</b>

#### ***IV.7 Autres actifs courants***

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2020 à 10.683.938 DT contre 9.561.156 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Avances et prêts au personnel	278 804	253 431
Etat et collectivités publiques	2 626 950	3 486 392
Fournisseurs débiteurs	2 295 079	2 362 851
Créances envers les sociétés du groupe (*)	1 995 090	1 489 787
Charges constatées d'avance	657 881	1 119 095
RRR à obtenir	807 073	535 319
Produits à recevoir	-	109 531
Blocage et déblocage	23 061	204 750
Compte d'attente provisionné	205 033	205 033
Autres actifs	2 000 000	-
<b>Total des autres actifs courants Brut</b>	<b>10 888 971</b>	<b>9 766 189</b>
Provisions des autres actifs courants	<205 033>	<205 033>
<b>Total des autres actifs courants nets</b>	<b>10 683 938</b>	<b>9 561 156</b>

(\*) Les créances envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

#### ***IV.8 Autres actifs financiers***

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2020 à 5.924.460 DT contre 447.253 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Placement STB	113 900	159 120
Placement SANIMED	104 716	102 517
Sanadett Sicav	9 963	7 552
Salamet CAP	3 139	-
Echéance à moins d'un an sur Prêt envers AB Corporation	192 742	178 064
Placements bancaires	5 500 000	-
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>5 924 460</b>	<b>447 253</b>

#### **IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2020 à 3.304.813 DT contre 1.653.066 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Banques	3 290 702	1 629 407
Caisse	14 111	23 659
<b>Total des liquidités &amp; équivalents de liquidités</b>	<b>3 304 813</b>	<b>1 653 066</b>

#### **IV.10 Capitaux propres**

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2020 à 42.053.675 DT contre 39.694.949 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Capital social	34 513 514	30 200 000
Réserve légale	656 890	656 890
Prime d'émission	12 986 487	8 800 000
Subventions d'investissements	1 410 565	1 589 565
Résultats reportés	<1 551 506>	<3 869 407>
<b>Capitaux propres avant résultat</b>	<b>48 015 950</b>	<b>37 377 048</b>
Résultat de l'exercice (*)	<5 962 275>	2 317 901
<b>Capitaux propres avant affectation</b>	<b>42 053 675</b>	<b>39 694 949</b>

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2020 se résument dans le tableau suivant :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>Aug. Du capital</b>	<b>Affectation résultat</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Amort. Subvent.</b>	<b>Solde au 31/12/2020</b>
Capital	30 200 000	4 313 514	-	-	-	34 513 514
Réserve légale	656 890	-	-	-	-	656 890
Prime d'émission	8 800 000	4 186 487	-	-	-	12 986 487
Résultats reportés	<3 869 407>	-	2 317 901	-	-	<1 551 506>
Subventions d'investissements	1 589 565	-	-	-	<179 000>	1 410 565
Résultat de l'exercice (**)	2 317 901	-	<2 317 901>	<5 962 275>	-	<5 962 275>
<b>Total</b>	<b>39 694 949</b>	<b>8 500 001</b>	<b>-</b>	<b>&lt;5 962 275&gt;</b>	<b>&lt;179 000&gt;</b>	<b>42 053 675</b>

Les reports déficitaires et les amortissements différés provenant de l'année 2020 s'élèvent respectivement à 439 327 dinars et 3 795 605 dinars.

(\*\*) Le résultat par action de la société se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Résultat net	<5 962 275>	2 317 901
Nombre moyen pondéré d'actions	32 000 240	2 333 333
<b>Résultat par action</b>	<b>&lt;0,186&gt;</b>	<b>0,993</b>

#### **IV.11 Emprunts**

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2020 à 27.577.515 DT contre un solde au 31 décembre 2019 de 20.421.195 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Emprunts leasing	1 132 428	1 260 676
Emprunts BNA	2 637 313	3 337 889
Emprunts STB	7 053 591	6 210 744
Emprunt BH	2 466 419	2 920 820
Emprunt BTK	344 250	-
Emprunt UBCI	534 375	675 000
Emprunt Attijari	800 000	-
Engagement créance fiscale	12 609 139	6 016 066
<b>Total des emprunts</b>	<b>27 577 515</b>	<b>20 421 195</b>

#### **IV.12 Autres passifs non courants**

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2020 à 831.974 DT contre 591.974 DT au 31 décembre 2019 et correspond pour les deux années aux provisions pour risques et charges constatées.

#### **IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés**

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2020 à 17.864.357 DT contre 10.610.893 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Fournisseurs d'exploitation	13 202 794	4 611 604
Fournisseurs effets à payer	4 461 870	5 658 748
Fournisseurs d'immobilisations	199 693	340 541
Fournisseurs factures non parvenues	-	-
<b>Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>17 864 357</b>	<b>10 610 893</b>

#### **IV.14 Autres passifs courants**

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2020 à 8.512.886 DT contre 10.543.847 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Dettes dues au personnel	16 083	20 796
Dettes sociales CNSS	467 268	491 332
Congés à payer	195 642	313 085
Etat, impôts et taxes	4 125 958	6 536 895
Actionnaires dividendes à payer	15 833	15 833
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	185 993	116 689
Obligations cautionnées	1 284 800	838 708
Charges à payer	2 221 309	2 210 509
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>8 512 886</b>	<b>10 543 847</b>

(\*) Les dettes envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

#### **IV.15 Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2020 à 38.540.085 DT contre 33.965.569 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Découverts bancaires	7 510 638	12 779 554
Crédits de gestion à court terme	5 880 000	6 030 000
Billet de trésorerie	500 000	-
Factures escomptées	9 489 281	1 722 000
Financement en devises	5 387 634	4 128 377
Intérêts courus et non échus	463 470	183 887
Emprunts leasing à moins d'un an	328 270	342 756
Emprunt bancaire à moins d'un an - BNA	1 177 086	1 450 226
Emprunt bancaire à moins d'un an - BH	985 045	973 990
Emprunts bancaires à moins d'un an - BTK	797 333	927 898
Emprunts bancaires à moins d'un an - UBCI	365 625	365 625
Emprunts bancaires à moins d'un an - STB	3 320 303	2 249 256
Crédits immobilisables	2 335 400	2 812 000
<b>Total concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<b>38 540 085</b>	<b>33 965 569</b>

#### **V. Notes relatives à l'état de résultat**

##### **V.1 Revenus**

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2020 à 47.560.328 DT contre 57.542.250 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Ventes locales	46 642 523	54 048 605
Ventes à l'exportation	440 420	2 403 293
Ventes en suspension	534 416	1 551 240
R.R.R accordés	<57 031>	<460 888>
<b>Total des revenus</b>	<b>47 560 328</b>	<b>57 542 250</b>

## ***V.2 Autres produits d'exploitation***

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2020 à 225.199 DT contre 328.508 DT au 31 décembre 2019 et sont relatifs principalement à la quote-part des subventions d'investissements.

## ***V.3 Achats d'approvisionnements consommés***

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2020 à 32.662.292 DT contre 37.812.217 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Achats Matières	21 643 698	24 039 058
Achats d'approvisionnements	5 344 361	7 632 579
Variations de stocks MP & approvisionnements	<174 506>	<712 201>
Achats non stockés	5 848 739	6 852 781
<b>Total des achats d'approvisionnement</b>	<b>32 662 292</b>	<b>37 812 217</b>

## ***V.4 Charges de personnel***

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2020 à 6.171.000 DT contre 6.690.486 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Salaires et compléments de salaires	4 936 749	5 439 282
Charges sociales légales	1 234 251	1 251 204
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>6 171 000</b>	<b>6 690 486</b>

## ***V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions***

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2020 à 4.639.674 DT contre 3.705.297 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Dotations aux amortissements	3 077 685	2 853 778
Résorptions des autres actifs non courants	717 920	166 210
Dotations aux provisions sur stocks	-	206 561
Dotation aux provisions des soldes clients	531 100	292 197
Dotation aux provisions pour risques et charges	240 000	204 000
Dotation aux provisions sur titres	214 128	-
Reprise sur provisions sur stocks	<48 946>	<3 298>
Reprises sur provisions sur clients	-	<14 151>
Transfert de charges	<92 213>	-
<b>Total des dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>4 639 674</b>	<b>3 705 297</b>

## ***V.6 Autres charges d'exploitation***

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2020 à 3.842.336 DT contre 4.495.944 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Loyers et charges locatives	18 073	22 111
Entretiens et réparations	189 743	281 153
Assurances	232 593	161 892
Autres services extérieurs	103 259	152 123
Honoraires	530 454	414 575
Frais de formations professionnelles	21 043	16 455
Publicité	302 979	373 272
Transport sur ventes	232 364	326 088
Dons et subventions	144 281	178 609
Jetons de présence	222 500	181 250
Voyages et déplacements	29 175	94 457
Missions & réceptions	12 046	23 997
Frais postaux et de télécommunication	63 867	73 081
Commissions sur ventes	1 190 200	1 449 072
Commissions bancaires	352 353	410 010
Impôts et taxes	197 406	337 799
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>3 842 336</b>	<b>4 495 944</b>

### ***V.7 Charges financières nettes***

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2020 à 8.749.464 DT contre 6.940.364 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Intérêts sur opérations d'escomptes	2 307 183	2 747 858
Intérêts débiteurs	1 119 872	1 231 663
Intérêts sur crédits de gestion	649 356	665 760
Intérêts des emprunts et des dettes	2 364 532	842 726
Intérêts leasing	87 231	196 295
Intérêts sur financement en devise	131 680	76 646
Intérêts sur ouverture de lettres de crédits	103 667	160 550
Intérêts liés aux avances sur factures	507 855	99 192
Escomptes accordées	441 324	323 508
Intérêts de retard	561 477	343 256
Pertes de change	744 095	2 001 187
Pertes liées à l'actualisation des titres de placements	42 052	-
<b>Total des charges financières</b>	<b>9 060 324</b>	<b>8 688 641</b>
Gain de change	<259 143>	<1 560 500>
Intérêts sur prorogation clients	<51 717>	<180 099>
Gains liés à l'actualisation des titres de placements	-	<7 678>
<b>Total des produits financiers</b>	<b>&lt;310 860&gt;</b>	<b>&lt;1 748 277&gt;</b>
<b>Total des charges financières nettes</b>	<b>8 749 464</b>	<b>6 940 364</b>

## ***V.8 Produits des placements***

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2020 à 198.531 DT contre 298.190 DT au 31 décembre 2019 et correspondent principalement aux intérêts sur le prêt envers AB Corporation de 174.449 DT.

## ***V.9 Autres pertes ordinaires***

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2020 à 419.129 DT et correspondent principalement à des pénalités de retard fiscales de 462.013 DT.

## ***VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie***

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

### **VI.1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation**

Les flux affectés à l'exploitation ont dégagé un décaissement net de 13.407.022 DT et sont principalement retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, les encaissements et décaissements liés aux titres de placement et la quote-part des subventions d'investissement.

### **VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement**

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un décaissement net de 5.172.065 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants pour 5.093.065 DT et ;
- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières de 79.000 DT.

### **VI.3 Flux de trésorerie liés au financement**

Les flux provenant du financement ont dégagé un encaissement net de 25.499.752 DT et se détaillent comme suit :

- Encaissements des emprunts bancaires et leasing pour 65.308.148 DT
- Décaissements des emprunts bancaires et leasing pour 48.308.397 DT et ;
- Encaissements liés à l'augmentation du capital pour 8.500.001 DT.

## ***VII. Informations sur les parties liées***

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

Les transactions et les soldes avec les parties liées se présentent ainsi :

### ***VII.1 Ventes***

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé en 2020 avec la société mère SOMOCER et les autres parties liées totalise un montant de 8.453.847 DT et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Société A.B.C.	2 660 253	5 660 479
Société SOMOCER	5 608 941	12 722 783
Société AB Corporation	17 895	-
Société SANIMED	3 750	3 978
Société AGRIMED	4 050	4 220
Société 3S TRADING	158 958	278 080
<b>Total du chiffre d'affaires (HTVA)</b>	<b>8 453 847</b>	<b>18 669 540</b>

### VII.2 Achats

Les achats effectués auprès de la société mère SOMOCER et les autres parties liées au cours de 2020 totalisent un montant de 21.422.594 DT et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Société SOMOCER	18 284 157	20 426 177
Société A.B.C.	572	8 266
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	3 053 267	3 848 405
Ideal transport	84 599	-
<b>Total des achats (HTVA)</b>	<b>21 422 594</b>	<b>24 282 848</b>

### VII.3 Soldes avec les parties liées

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2020 se résume au tableau ci-dessous :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>A.B.C.</b>	<b>SOMOCER</b>	<b>AB Corp.</b>	<b>SANIMED</b>	<b>SOMOCER NEGOCE</b>	<b>AGRIMED</b>	<b>3S TRADING</b>	<b>KIT</b>	<b>SMC</b>	<b>Ideal transport</b>
Autres actifs courants	-	-	971 761	-	897 242	-	-	6 000	-	120 086
Soldes Clients	191 715	846 280	23 639	9 718	519 113	5 350	278 587	-	-	-
Prêt (Long & Court termes)	-	-	2 068 229	-	-	-	-	-	-	-
Solde Fournisseurs (*)	-	<3 785 901>	-	-	2 405 811	-	-	-	<1 576 807>	<90 541>
Autres passifs courants	-	<185 993>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>191 715</b>	<b>&lt;3 125 614&gt;</b>	<b>3 063 629</b>	<b>9 718</b>	<b>3 822 166</b>	<b>5 350</b>	<b>278 587</b>	<b>6 000</b>	<b>&lt;1 576 807&gt;</b>	<b>29 566</b>

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2019 se résume au tableau ci-dessous :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>A.B.C.</b>	<b>SOMOCER</b>	<b>AB Corporation</b>	<b>SANIMED</b>	<b>SOMOCER NEGOCE</b>	<b>AGRIMED</b>	<b>3S TRADING</b>	<b>KIT</b>	<b>SMC</b>
Autres actifs courants	-	-	971 761	-	515 026	-	-	3 000	-
Soldes Clients	2 360 832	4 793 912	-	5 255	519 113	5 575	119 629	63 614	-
Prêt (Long & Court termes)	-	-	2 246 292	-	-	-	-	-	-
Solde Fournisseurs	-	2 995 533	-	-	1 418 184	-	-	-	<1 581 721>
Autres passifs courants	-	<116 689>	-	-	-	-	-	-	-

Total	2 360 832	7 672 756	3 218 053	5 255	2 452 323	5 575	119 629	66 614	581 721	<1
-------	-----------	-----------	-----------	-------	-----------	-------	---------	--------	---------	----

#### **VII.4 Autres transactions avec les parties liées**

- SOTEMAIL a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2020 à la société SOTEMAIL pour un montant de 364.725 DT. Ce montant représente l'échéance dû en 2020 au titre de la dette échue et non réglée par la société AB Corporation.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a acquis du matériel industriel auprès de SOMOCER pour un montant de 59.979 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a acheté de l'électricité auprès de SOMOCER, par l'intermédiaire de la Société Tunisienne d'électricité et de Gaz, pour un montant de 1.618.378 DT hors taxes. Aucune convention n'a été signé, à présent, entre SOMOCER et SOTEMAIL.
- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2020 s'élève à 2.068.229 DT dont 192.742 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre de l'année 2020 s'élèvent à 174.450 DT hors taxes.
- Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisés par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. Un avenant a été signé le 1er juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1er janvier 2019. Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2020 s'élève à 1.189.008 DT hors taxes.
- La location auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a cédé des pièces de rechanges à SOMOCER pour un montant de 26.096 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a participé à la création de la société « Société Périmètre de Gestion (SPG) » dont l'objet est la gestion d'actifs pour une valeur de 6 000 DT.

### VIII.1 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

<b>Produits</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Charges</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Soldes</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
CA Local	47 119 908	55 138 957	Stockage					
CA Export	440 420	2 403 293						
Production stocké	2 547 174	3 541 806						
<b>Total</b>	<b>50 107 502</b>	<b>61 084 056</b>	<b>Total</b>			<b>Production</b>	<b>50 107 502</b>	<b>61 084 056</b>
Production	50 107 502	61 084 056	- Achats consommés	32 662 292	37 812 216	<b>Marge sur coût matière</b>	<b>17 445 210</b>	<b>23 271 840</b>
Marge sur coût matière	17 445 210	23 271 840	Autres charges externes	3 644 930	4 158 144	<b>Valeur ajoutée</b>	<b>13 800 280</b>	<b>19 113 696</b>
Valeur ajoutée	13 800 280	19 113 696	Charges de personnel	6 171 000	6 690 486	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>7 431 874</b>	<b>12 085 410</b>
			Impôts et taxes	197 406	337 799			
			<b>Total</b>	<b>6 368 406</b>	<b>7 028 286</b>			
Excédent brut d'exploitation	7 431 874	12 085 410						
Autre produits ordinaires	12 656	739 993	Charges financières nettes	8 749 464	6 752 354			
Produits financiers	198 531	110 180	Autres pertes ordinaires	419 129	462 013			
Quotes-parts des subv d'investissement	225 199	328 508	DAAP	4 639 674	3 705 297			
<b>Total</b>	<b>7 868 260</b>	<b>13 264 091</b>	Impôt sur les bénéfices	22 268	26 525	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>&lt;5 962 275&gt;</b>	<b>2 317 901</b>
Résultat des activités ordinaires	<5 962 275>	2 317 901	Pertes extraordinaires	-	-	<b>Résultat après modifications</b>	<b>&lt;5 962 275&gt;</b>	<b>2 317 901</b>
<b>Total</b>	<b>&lt;5 962 275&gt;</b>	<b>1 016 440</b>	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			

### ***IX.1 Tableau de variation des immobilisations***

<b>Libellé</b>	<b>V.B 2019</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>V.B 2020</b>	<b>Amortiss. Cumulés 2019</b>	<b>Dotations</b>	<b>Amortiss. Cumulés 2020</b>	<b>V.C.N 2019</b>	<b>VCN 2020</b>
Logiciel	179 324	14 143	193 467	132 066	30 937	163 003	47 258	30 464
Fond de commerce	30 000		30 000	2 625	1 500	4 125	27 375	25 875
<b>Total I.Incorporelles</b>	<b>209 324</b>	<b>14 143</b>	<b>223 467</b>	<b>134 691</b>	<b>32 437</b>	<b>167 128</b>	<b>74 633</b>	<b>56 339</b>
Terrains	1 105 602	1 085 608	2 191 210	-	-	-	1 105 602	2 191 210
Constructions	11 833 041	545 840	12 378 881	2 972 692	210 170	3 182 862	8 860 349	9 196 019
Agén. Amén. & Inst.	4 300 792	359 965	4 660 757	2 229 149	268 282	2 497 431	2 071 643	2 163 326
Matériels de transports	108 988	131 501	240 489	68 353	-	68 353	40 635	172 136
Matériels industriels	48 388 322	-	48 388 322	15 637 320	26 922	15 664 242	32 751 002	32 724 080
Equipements de bureau	97 007	3 200	100 207	54 371	9 117	63 488	42 636	36 719
Matériels informatiques	237 443	17 990	255 433	142 837	14 129	156 966	94 606	98 468
Constructions à Stat. Jurid. Part.	1 363 387	1 880 360	3 243 747	112 272	2 156 381	2 268 653	1 251 115	975 094
Mat. Indus. à Stat. Jurid. Part.	4 028 957	-	4 028 957	1 471 652	23 621	1 495 273	2 557 305	2 533 684
Mat. de transp. à Stat. Jurid. Part.	1 689 363	-	1 689 363	835 052	247 706	1 082 758	854 311	606 605
Immobilisations en cours	-	697 046	697 046	-	88 921	88 921	-	608 125
<b>Total I.Corporelles</b>	<b>73 152 902</b>	<b>4 721 510</b>	<b>77 874 412</b>	<b>23 523 698</b>	<b>3 045 248</b>	<b>26 568 946</b>	<b>49 629 204</b>	<b>51 305 466</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>73 362 226</b>	<b>4 735 653</b>	<b>78 097 879</b>	<b>23 658 389</b>	<b>3 077 685</b>	<b>26 736 074</b>	<b>49 703 837</b>	<b>51 361 805</b>

## *IX.2 Tableau de variation des emprunts*

<i>Emprunts</i>	<i>Solde au 31.12.2019</i>			<i>Nouveaux emprunts</i>	<i>Règlement échéances</i>	<i>Solde au 31.12.2020</i>		
	<i>Total Fin de l'exercice</i>	<i>Échéance à + 1 an</i>	<i>Échéance à -1 an</i>			<i>Total Fin de l'exercice</i>	<i>Échéance à + 1 an</i>	<i>Échéance à -1 an</i>
BH (7 MD)	3 820 144	2 920 820	899 325	-	<899 325>	2 920 820	1 999 029	921 790
BTK (4 MD)	927 898	-	927 898	-	<927 898>	-	-	-
ENA (2 MD)	288 122	-	288 122	-	<288 122>	-	-	-
UBCI (1,35 MD)	1 040 625	675 000	365 625	-	<140 625>	900 000	534 375	365 625
STB (1,436 MD)	960 000	880 000	80 000	476 000	<119 667>	1 316 333	1 077 000	239 333
STB (5 MD)	5 000 000	4 000 000	1 000 000	-	<1 000 000>	4 000 000	3 000 000	1 000 000
STB (1 MD)	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BH (0,530) MD	-	-	-	530 645	-	530 645	467 390	63 254
ENA (4 MD) 2	4 000 000	3 337 889	662 111	-	<185 601>	3 814 399	2 637 313	1 177 086
STB (2,5 MD)	2 500 000	1 330 744	1 169 256	-	<1 169 256>	1 330 744	-	1 330 744
BH (0,7 MD)	21 333	-	21 333	-	<21 333>	-	-	-
BH (1,75 MD)	53 332	-	53 332	-	<53 332>	-	-	-
ENA (4MD) 1	499 993	-	499 993	-	<499 993>	-	-	-
ATTIJ (0,800 MD)	-	-	-	800 000	-	800 000	800 000	-
BTK (0,433 MD)	-	-	-	433 000	<36 083>	396 917	252 583	144 333
BTK (0,150 MD)	-	-	-	150 000	<8 333>	141 667	91 667	50 000
STB (0,116 MD)	-	-	-	116 268	<3 142>	113 126	94 272	18 854
STB (0,840 MD)	-	-	-	840 890	<80 085>	760 805	280 297	480 509
STB (1,191 MD)	-	-	-	1 191 601	<62 716>	1 128 885	878 021	250 863
STB (0,724 MD)	-	-	-	724 000	-	724 000	724 000	-
BTK (0,224 MD)	-	-	-	224 600	-	224 600	-	224 600
BTK (0,473 MD)	-	-	-	473 000	<94 600>	378 400	-	378 400
<b>Total emprunts en dinars</b>	<b>19 111 447</b>	<b>13 144 452</b>	<b>5 966 995</b>	<b>6 960 004</b>	<b>&lt;5 590 111&gt;</b>	<b>20 481 340</b>	<b>13 835 947</b>	<b>6 645 392</b>

### *IX.3 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing*

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Charges d'intérêts à payer	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 31.12.2020	Échéance entre 1 et 5 ans	Taux d'intérêt
2 020	600361	Matériel de transport	23 883	1 724	15 150	19 256	4 106	1,09%
2 018	659771	Matériel de transport & mat indus	129 795	24 658	41 629	117 270	75 641	1,28%
2 019	659761	Matériel de transport	39 936	7 573	12 811	36 081	23 270	1,28%
2 020	382410-1	Matériel de transport	10 568	1 017	8 450	8 450	-	2,92%
2 020	387270-1	Matériel de transport	29 499	2 708	25 036	25 036	-	1,91%
2 020	179981	Construction	956 893	414 445	109 726	931 606	821 880	1,08%
2 020	659781	Matériel de transport	238 623	42 548	76 979	215 336	138 357	1,21%
2 020	661241	Matériel de transport	119 311	21 274	38 489	107 663	69 174	1,21%
<b>Total</b>			<b>1 548 508</b>	<b>515 947</b>	<b>328 270</b>	<b>1 460 698</b>	<b>1 132 428</b>	

## X. Les engagements hors bilan

### X.1 Engagements donnés

Type d'engagements	Valeur totale		Observation
<b>a) Garanties personnelles</b>			
- Cautionnement et autres garanties	<b>602 226</b>	<b>STEG</b>	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG)
<b>b) Garanties réelles</b>			
- Hypothèques			
	<b>Montant</b>		
<b>- Nantissements</b>	<b>1,45 MD</b>	<b>BNA</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>0,8 MD</b>	<b>ATTIJARI</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>0,742 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>4 MD</b>	<b>BNA</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>5 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>2,5 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>2,54 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>1,7 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>4,8 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>1,35 MD</b>	<b>UBCI</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>7,3 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>6,05 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>0,5 MD</b>	<b>BTK</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>2,45 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>1,4 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>2,3 MD</b>	<b>UBCI</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>1,75 MD</b>	<b>UBCI</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>14,145 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>4,8 MD</b>	<b>BNA</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>4 MD</b>	<b>BTK</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
<b>2,8 MD</b>	<b>BTK</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce	
<b>6,855 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et	

			incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>0,145 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>4 MD</b>	<b>BNA</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>1,8 MD</b>	<b>UBCI</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>4,4 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	<b>3 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
<b>c) Effet escomptés et non échus et avance sur factures</b>	<b>12,3 MD</b>		

### ***X.2 Engagements reçus :***

<b>Type d'engagement</b>	<b>Valeur totale</b>	<b>Société</b>	<b>Observation</b>
<b>a) Garanties réelles</b>			
Hypothèques	<b>620 782</b>	Sté Ben Rjeb	Hypothèque de premier rang sur le Titre foncier n° 3270 sis à Ras Jbel Metline Gouvernorat Bizerte d'une superficie globale de 2451 m <sup>2</sup> sur lequel sont édifiés 3 entrepôts d'une superficie globale de 1034 m <sup>2</sup> .
	<b>234 020</b>	Ets Lazreg d'équipement	Hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
Nantissements	<b>20 000</b>	Ste EL Meniar	Nantissement en premier rang sur le fonds de commerce.

**XI. Intérêts sur crédit bancaire non encore échus :**

<b>Organisme Financier</b>	<b>Montant (DT)</b>	<b>Intérêts non courus (DT)</b>
BH (7 MD)	7 000 000	263 048
UBCI (1,35 MD)	1 350 000	95 906
STB (1,436 MD)	1 436 000	365 677
STB (5 MD)	5 000 000	1 016 111
STB (1 MD)	1 000 000	365 645
BH (0,530 MD)	530 644	54 323
BNA (4 MD)	4 000 000	857 147
STB (2,5 MD)	2 500 000	87 437
ATTIJ (0,8 MD)	800 000	307 205
BTK (0,433 MD)	433 000	56 096
BTK (0,150 MD)	150 000	19 450
STB (0,116 MD)	116 268	34 145
STB (0,841 MD)	840 889	69 153
STB (1,191 MD)	1 191 600	293 106
STB (0,724 MD)	724 000	310 069
BTK (0,224 MD)	224 600	7 021
BTK (0,473 MD)	473 000	21 066
<b>Total</b>	<b>27 770 001</b>	<b>4 222 605</b>

**Tunis le 14 juin 2021**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »  
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

**Rapport sur l'audit des états financiers**

***Opinion***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Email («SOTEMAIL» ou «société»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 42.053.675 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 5.962.275 DT. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 02 juin 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTEMAIL au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

***Fondement de l'opinion avec réserve***

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2020, la réserve suivante a été soulevée :

- L'examen des créances clients au 31 décembre 2020 a révélé l'existence de créances douteuses pour un montant de 1.376 mille DT dont principalement une créance de 449 mille DT sur un client libyen datant de plus d'un an et une créance sur un client algérien pour 344 mille DT datant de 2016. Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de ces créances.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19 et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **a) Evaluation des créances clients**

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant brut de 27.877.617 DT et provisionnées à hauteur de 1.679.803 DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la direction détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de celles-ci selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et leur valeur recouvrable estimée.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses par rapport aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, de l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), de l'existence d'éventuelles garanties ainsi que toute autre information disponible concernant la situation financière des créanciers. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

#### **b) Evaluation des stocks**

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour une valeur brute de 30.567.382 DT provisionnée à hauteur de 222.401 DT.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.2 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'achat majoré des frais d'approche pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture, les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

### **Observation**

Nous attirons l'attention sur la note II aux états financiers qui décrit les événements liés à la crise sanitaire engendrée par le COVID-19 et les mesures prises par les autorités publiques à cet égard ainsi que leurs impacts sur l'activité de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée par cette observation.

### **Rapport de gestion du Conseil d'Administration (« Rapport de gestion »)**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

***Conformité aux dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement***

A la date de la publication de notre rapport, la société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants, introduites par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

**Les Commissaires aux Comptes Associés  
MTBF**

**Ahmed SAHNOUN**

**CRG Audit**

**Chiraz DRIRA**

**Tunis le 14 juin 2021**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »  
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration nous a avisés de l'existence des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2020 et visées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales :

**1. Ventes à des parties liées**

Les ventes hors taxes réalisées au cours de l'année 2020 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 8.453.847 DT (en hors taxes) et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>
Société A.B.C.	2 660 253
Société SOMOCER	5 608 941
Société AB Corporation	17 895
Société SANIMED	3 750
Société AGRIMED	4 050
Société 3S TRADING	158 958
<b>Total du chiffre d'affaires (HTVA)</b>	<b>8 453 847</b>

## 2. Achats auprès des parties liées

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2020 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 21.422.594 DT et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2020</b>
Société SOMOCER	18 284 157
Société A.B.C.	572
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	3 053 267
Ideal transport	84 599
<b>Total des achats (HTVA)</b>	<b>21 422 594</b>

## 3. Emprunts

La société SOTEMAIL a conclu douze nouveaux emprunts bancaires au cours de l'exercice 2020 dont le montant total des emprunts est de 6.960.004 DT. Ces emprunts se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Long terme</b>	<b>Court terme</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Taux d'intérêt annuel</b>
BH 530 644 DT	467 390	63 254	530 645	5,40%
BTK 150 000 DT	91 666	50 000	150 000	TMM+2,5%
BTK 224 600 DT	-	224 600	224 600	TMM+2,5%
BTK 433 000 DT	252 583	144 333	433 000	TMM+2,5%
BTK 473 000 DT	-	378 000	473 000	TMM+2%
STB 1 191 600 DT	878 021	250 863	1 191 601	TMM+3,61%
STB 116 268 DT	94 271	18 854	116 268	TMM+2,34%
STB 724 000 DT	724 000	-	724 000	TMM+3%
STB 1 000 000 DT	1 000 000	-	1 000 000	TMM+1,75%
STB 840 889 DT	280 296	480 508	840 890	TMM+3,34%
STB 1 436 000 DT	357 000	79 333	476 000	TMM+1,96%
ATTIJARI 800 000 DT	800 000	-	800 000	TMM+1,75%
<b>Total</b>	<b>4 945 227</b>	<b>1 689 745</b>	<b>6 960 004</b>	

## 4. Contrats de leasing

La société SOTEMAIL a conclu huit nouveaux avenants sur des contrats de leasing au cours de l'exercice 2020 dont le montant restant dû au 31 décembre 2020 est de 1.460.698 DT. Ces emprunts leasing se détaillent comme suit :

<b>Contrat N°</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Long terme</b>	<b>Court terme</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Taux d'intérêt</b>
600361	Matériel de transport	4 106	15 150	19 256	1,09%
382410-1	Matériel de transport	-	8 450	8 450	2,92%
659771	Matériel de transport & mat indus (*)	75 641	41 629	117 270	1,28%
659761	Matériel de transport (*)	23 270	12 811	36 081	1,28%
387270-1	Matériel de transport	-	25 036	25 036	1,91%
179981	Construction	821 880	109 726	931 606	1,08%
659781	Matériel de transport	138 357	76 979	215 336	1,21%
661241	Matériel de transport	69 174	38 489	107 663	1,21%
		<b>1 132 428</b>	<b>328 270</b>	<b>1 460 698</b>	

(\*) Avenants signés sur des contrats de leasing datant de 2018 et 2019 respectivement.

## **5. Autres transactions avec les parties liées**

- SOTEMAIL a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2020 à la société SOTEMAIL pour un montant de 364.725 DT. Ce montant représente l'échéance dû en 2020 au titre de la dette échue et non réglée par la société AB Corporation.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a acquis du matériel industriel auprès de SOMOCER pour un montant de 59.979 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a cédé des pièces de rechanges à SOMOCER pour un montant de 26.096 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a acheté de l'électricité auprès de SOMOCER, par l'intermédiaire de la Société Tunisienne d'électricité et de Gaz, pour un montant de 1.618.378 DT hors taxes. Aucune convention n'a été signée, à présent, entre SOMOCER et SOTEMAIL.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a participé à la création de la société « Société Périmètre de Gestion (SPG) » dont l'objet est la gestion d'actifs pour une valeur de 6 000 DT.

### ***B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures***

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- 1.** En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2020 s'élève à 2.068.229 DT dont 192.742 DT payables à moins d'un an.  
Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre de l'année 2020 s'élèvent à 174.450 DT hors taxes.
- 2.** Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisés par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.  
Un avenant a été signé le 1<sup>er</sup> juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019.  
Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2020 s'élève à 1.189.008 DT hors taxes.
- 3.** La location auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- 4.** Le solde des emprunts bancaires ainsi que des dettes de leasing restant à régler au 31 décembre 2020 s'élève à un montant total de 21.942.038 DT se détaillant comme suit :

<i>Emprunts</i>	<i>Solde au 31.12.2020</i>		
	<i>Échéance à -1 an</i>	<i>Échéance à + 1 an</i>	<i>Total Fin de l'exercice</i>
BH (7 MD)	921 790	1 999 029	2 920 820
UBCI (1,35 MD)	365 625	534 375	900 000
STB (1,436 MD)	239 333	1 077 000	1 316 333
STB (5 MD)	1 000 000	3 000 000	4 000 000
STB (1 MD)	-	1 000 000	1 000 000
BH- 0,530 MD	63 254	467 390	530 645
BNA (4 MD) 2	1 177 086	2 637 313	3 814 399
STB (2,5 MD)	1 330 744	-	1 330 744
ATTIJ (0,800 MD)	-	800 000	800 000
BTK (0,433 MD)	144 333	252 583	396 917
BTK (0,150 MD)	50 000	91 667	141 667
STB (0,116 MD)	18 854	94 272	113 126
STB (0,840 MD)	480 509	280 297	760 805
STB (1,191 MD)	250 863	878 021	1 128 885
STB (0,724 MD)	-	724 000	724 000
BTK (0,224 MD)	224 600	-	224 600
BTK (0,473 MD)	378 400	-	378 400
<b>Total emprunts bancaires en dinars</b>	<b>6 645 392</b>	<b>13 835 947</b>	<b>20 481 340</b>
Emprunts Leasing	328 270	1 132 428	1 460 698
<b>Total emprunts en dinars</b>	<b>6 973 662</b>	<b>14 968 375</b>	<b>21 942 038</b>

5. Le solde des concours bancaires et autres passifs financiers restant à régler au 31 décembre 2020 s'élève à un montant total de 31.431.223 DT se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>31.12.2020</i>
Découverts bancaires	7 510 638
Crédits de gestion à court terme	5 880 000
Billet de trésorerie	500 000
Factures escomptées	9 489 281
Financement en devises	5 387 634
Emprunts leasing à moins d'un an	328 270
Crédits immobilisables	2 335 400
<b>Total concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<b>31 431 223</b>

### ***C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants***

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est fixée par le Conseil d'Administration du 06 novembre 2020 sur la base d'un salaire mensuel net de 5 000 dinars sur 13 mensualités et une prime variable fixée par le Conseil d'Administration selon la réalisation des objectifs tels que fixés par le Conseil. La rémunération brute servie au Directeur Général s'élève au titre de l'exercice 2020 à 312.537 DT, soit un net annuel de 173.646 DT et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général.

- 
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020, a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence de 130.000 DT.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

**Les Commissaires aux Comptes Associés**  
**MTBF**

**CRG Audit**

**Ahmed SAHNOUN**

**Chiraz DRIRA**

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

#### **SONEDE International**

Siège social : Caulisée Saula Esc B- 3<sup>ème</sup> étage El Manar II Tunis

La société SONEDE International publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 juin 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Zouheir BEN ALI.

**BILAN**  
**Arrêté au 31 Décembre 2020**  
*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

ACTIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		5 284	4 595
Moins : Amortissements		-4 822	-4 595
	<b>1</b>	<b>462</b>	<b>0</b>
Immobilisations corporelles		232 798	126 146
Moins : Amortissements		-56 892	-119 561
	<b>2</b>	<b>175 906</b>	<b>6 585</b>
Immobilisations financières		4 899	4 899
Moins : Dépréciation			0
	<b>3</b>	<b>4 899</b>	<b>4 899</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>181 266</b>	<b>11 484</b>
<b>Autres Actifs non courants</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des Actifs non courants</b>		<b>181 266</b>	<b>11 484</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks			0
Moins : Dépréciation			0
		<b>0</b>	<b>0</b>
Clients et comptes rattachés		1 842 409	1 482 690
Moins : Provisions		-1 316 908	-1 316 908
	<b>4</b>	<b>525 501</b>	<b>165 782</b>
Autres actifs courants		4 102 207	4 298 774
Moins : Provisions		-18 227	-18 227
	<b>5</b>	<b>4 083 980</b>	<b>4 280 547</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>6</b>	11 197	511 197
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>7</b>	1 222 097	763 522
<b>Total des Actifs courants</b>		<b>5 842 775</b>	<b>5 721 047</b>
<b>Total des Actifs</b>		<b>6 024 041</b>	<b>5 732 531</b>

**BILAN**  
**Arrêté au 31 Décembre 2020**  
*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		1 000 000	1 000 000
Réserves Légales		37 701	19 464
Résultats reportés		146 516	808
<b>Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice</b>		<b>1 184 217</b>	<b>1 020 273</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>371 136</b>	<b>363 945</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectatio</b>	<b>8</b>	<b>1 555 353</b>	<b>1 384 217</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions pour risques et charges		19 307	19 307
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>19 307</b>	<b>19 307</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>9</b>	27 918	76 615
Autres passifs courants	<b>10</b>	4 421 464	4 252 391
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 449 381</b>	<b>4 329 006</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>4 468 688</b>	<b>4 348 313</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>6 024 041</b>	<b>5 732 531</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Exercice clos au 31 Décembre 2020**  
*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Revenus	<b>11</b>	1 399 456	1 890 179
Autres produits		15 456	0
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 414 913</b>	<b>1 890 179</b>
Variation des stocks			
Achats	<b>12</b>	332 227	724 801
Charges de personnel	<b>13</b>	106 118	64 805
Dotations aux amortissements et provisions		18 458	25 833
Autres charges d'exploitation	<b>14</b>	674 268	684 816
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>283 842</b>	<b>389 924</b>
Charges financières nettes		1 982	73 055
Produits financiers	<b>15</b>	90 098	55 854
Autres produits ordinaires		51 977	2 478
Autres pertes ordinaires		39	
<b>Résultats des activités ordinaires avant impôts</b>		<b>423 896</b>	<b>375 201</b>
Impôt sur les bénéfices		52 760	11 256
<b>Résultat des activités ordinaires après impôts</b>		<b>371 136</b>	<b>363 945</b>
Eléments extraordinaires		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>371 136</b>	<b>363 945</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat de l'exercice après modification comptable</b>		<b>371 136</b>	<b>363 945</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Exercice clos au 31 Décembre 2020**  
*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>		
Résultat net de l'exercice	371 136	363 945
Dotations aux amortissements et aux prov.	18 458	25 833
Variation :		
Clients	-359 719	-69 628
Stocks		
Autres créances	196 567	-290 566
Fournisseurs et autres dettes	120 375	-16 581
Plus values sur cession d'immobilisation	-51 977	0
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>294 839</b>	<b>13 003</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	-188 241	-3 243
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	51 977	0
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</b>	<b>-136 264</b>	<b>-3 243</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>		
Dividendes et autres distributions payées <span style="float: right;">Note 16</span>	-200 000	-100 000
Encaissements / Décaissements pour acquisition SICAV	500 000	-5 238
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>300 000</b>	<b>-105 238</b>
<b>Variation de la trésorerie</b> <span style="float: right;">Note 17</span>	<b>458 576</b>	<b>-95 478</b>
<b>Trésorerie du début d'exercice</b>	<b>763 522</b>	<b>859 000</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 222 097</b>	<b>763 522</b>

# Notes aux États financiers

## A/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

### 1. Forme de la société et structure de capital

La SONEDE INTERNATIONAL est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, de droit Tunisien, totalement exportatrice, elle est régie par les lois et règlements en vigueur en Tunisie, et notamment le code des sociétés commerciales promulgué par la loi n°2000-93 du 03 Novembre 2000 et le code d'incitation aux investissements promulgué par la loi n°93-120 du 27 Décembre 1993.

Le capital de la société qui s'élève à **1.000.000 Dinars** et est divisé en 50.000 actions de valeur nominale égale à **20 Dinars** chacune, souscrites en numéraires et intégralement libérées lors de la souscription. Il est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	% d'intérêt
SONEDE	17 500	350 000	35%
ONAS	5 000	100 000	10%
STB INVEST (SICAR)	5 000	100 000	10%
STEG INTERNATIONAL Services	5 000	100 000	10%
STUDI INTERNATIONAL	2 500	50 000	5%
SCET	2 500	50 000	5%
COMETE Immobilière	2 500	50 000	5%
Personnes physiques	10 000	200 000	20%
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100%</b>

### 2. Objet :

La SONEDE INTERNATIONAL a pour objet la réalisation d'études et de services dans le domaine de l'eau ainsi que l'exploitation des réseaux et ouvrages sur le marché INTERNATIONAL ayant pour destination principale l'Afrique et le Moyen Orient.

Conformément aux statuts, la société a, notamment pour objet :

- ✓ Le suivi et la supervision des projets ;
- ✓ L'assistance technique, institutionnelle et organisationnelle ;
- ✓ La gestion et l'exploitation d'ouvrages ;
- ✓ La formation ;

- ✓ Les comptes de la société « SONEDE INTERNATIONAL » sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises tel que fixé par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie ;
- ✓ Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.

### 3. Principes comptables appliqués

Les états financiers de la SONEDE INTERNATIONAL sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en vigueur.

Les méthodes comptables de base adoptées pour l'élaboration des états financiers se résument comme suit :

#### a. Unité monétaire :

Les comptes de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » sont libellés en Dinars Tunisiens.

#### b. Exercice social :

Conformément aux statuts, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

#### c. Immobilisations :

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition ou leur valeur vénale et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire et ce selon les taux d'amortissement prévus par le décret du Ministre des Finances N° 2008 – 492 du 25/02/2008.

Les taux d'amortissement retenus sont les suivants :

	<u>Tx Amt</u>
Logiciels	33%
Équipement de bureau	20%
Matériel Informatique	33%
Matériel de transport	20%
Installations et agencements	10%

#### **4. Rémunérations du personnel**

Les rémunérations et attributions accordées aux différents agents de la SONEDE INTERNATIONAL, sont comptabilisées au niveau des comptes de charges suivants : « Achats », « Charges du personnel » et « Autres charges d'exploitation ».

##### **a. Achats consommés :**

Sont comptabilisées au niveau de cette rubrique les rémunérations du personnel pour lesquelles sont établies des fiches de paie par la SONEDE et qui se décomposent en agents permanents et en agents ponctuels.

Dans ce sens, le salaire est pris en charge initialement par la SONEDE puis facturé trimestriellement par cette dernière à la SONEDE INTERNATIONAL pour remboursement.

##### **b. Charges du personnel :**

Sont comptabilisés au niveau de cette rubrique les salaires et les primes accordés au personnel de la SONEDE INTERNATIONAL et qui sont matérialisés par des fiches de paie établies par cette dernière.

Cette rubrique comporte les rémunérations accordées aux :

- Détachés longue durée ;
- Personnels autres que les détachés longue durée (Personnel siège)
- Les indemnités de stage.

##### **c. Autres charges d'exploitation :**

Sont comptabilisées au niveau de cette rubrique les charges suivantes :

- PERDIEM (Allocation de voyage) ;
- Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée ;
- Les primes du personnel extérieur détaché permanent ;
- Les primes du personnel extérieur détaché à courte durée.

#### **5. PERDIEM :**

Ce compte enregistre les allocations de voyages allouées aux différents intervenants pour détachement à l'étranger.

**6. Frais de séjour et de représentation des détachés à longue durée :**

Ce compte comporte les frais de séjour et de représentation pour les experts affectés à des missions à l'étranger ainsi que les indemnités d'expatriation qui leur sont réservées.

**7. Les primes du personnel extérieur détaché permanent :**

Ce compte comporte les indemnités mensuelles de gestion et de représentations allouées au Directeur Général pour un montant net d'impôt de **2.000 Dinars**.

**8. Les primes du personnel extérieur détaché à courte durée :**

Ce compte enregistre les primes accordées au personnel affecté à des missions à courte durée en Tunisie et à l'étranger.

## **Notes Bilan**

### **NOTE 1 : Immobilisations incorporelles**

Cette rubrique s'élève à **5.284 Dinars** et concerne essentiellement un logiciel de graphisme « GRAPHTECH » pour **4.366 Dinars**.

### **NOTE 2 : Immobilisations corporelles**

La valeur de cette rubrique au 31 Décembre 2020 est de **232.798 Dinars**, amortie à hauteur de **56.892 Dinars**.

Le détail de la rubrique des immobilisations incorporelles et corporelles est présenté au niveau du tableau d'amortissement suivant :

**TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2020**

<b>DESIGNATION</b>	<b>Valeur Brute au 31/12/2019</b>	<b>Reclas. Et Acquisition 2020</b>	<b>Cession 2020</b>	<b>Valeur Brute au 31/12/2020</b>	<b>Tx Amt</b>	<b>Cumul Amt au 31/12/2019</b>	<b>Dotation aux Amt 31/12/2020</b>	<b>Régul Amt CAC en 2020</b>	<b>Cumul Amt au 31/12/2020</b>	<b>VCN au 31/12/2020</b>
Logiciels	4 595	689		5 284	33%	4 595	227,370		4 822	462
Equipements de bureaux	12 962			12 962	20%	11 130	277,800		11 408	1 554
matériel Informatique	29 191	7 066		36 257	33%	24 816	6 140,750		30 957	5 300
Matériel de transport	80 900	179 026	80 900	179 026	20%	80 900	11 259,607	80 900	11 260	167 766
Installations et Agencements	3 093	1 460		4 553	10%	2 715	552,633		3 268	1 285
<b>TOTAL</b>	<b>130 741</b>	<b>188 241</b>		<b>238 081</b>		<b>124 156</b>	<b>18 458</b>		<b>61 714</b>	<b>176 367</b>

### **NOTE 3 : Immobilisations financières**

Le solde de cette rubrique s'élève à **4.899 dt** au 31 Décembre 2020. Cette rubrique n'enregistre aucune variation au cours de 2020.

### **NOTE 4 : Clients et comptes rattachés**

Le solde net des comptes «Clients et comptes rattachés» s'élèvent à **525.501 Dinars** en 2020 contre **165.782 Dinars** en 2019.

Désignation	Valeur au 31/12/2020	Valeur au 31/12/2019
SOGES/MSA	19 685	19 685
AWMC	8 476	42 541
OMMP	1 695	1 695
STE	1 090 657	1 090 657
STE PJT 024	206 565	206 565
SNDE MAURITANIE	285 170	113 578
REC	0	7 969
THE REGIONAL ENV CENTER	7 969	
CNT	222 191	
<b>BRUT</b>	<b>1 842 409</b>	<b>1 482 690</b>
Provisions pour risques projet TCHAD	1 316 908	1 316 908
<b>TOTAL</b>	<b>525 501</b>	<b>165 782</b>

**Note 4-1** . Il s'agit des créances non encore recouvrées au titre du projet « action urgente au TCHAD ». Ces créances ont été provisionnées en totalité puisque leur chances de recouvrement sont faibles. (Pour de plus amples détails voir note 5-2)

## **NOTE 5 : Autres actifs courants**

Au 31 Décembre 2020, la valeur nette des « Autres actifs courants » est de **4.083.980 Dinars** détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 13/12/2020	Valeur au 31/12/2019
Crédit TVA	12 309	11 609
Report d'impôt		9 107
<b>Sous Total</b>	<b>12 309</b>	<b>20 715</b>
Personnel Rémunération due sur les détachés longue durée	3 243	0
Projet AQUAKNIGHT exercice 2016 (note 5-1)	177	177
Projet AQUAKNIGHT exercice 2015 (note 5-1)	17 638	17 638
Projet AQUAKNIGHT exercice 2014 (note 5-1)	69 436	69 436
Projet AQUAKNIGHT exercice 2013 et ant (note 5-1)	150 228	150 228
Projet REC	47 351	47 351
Produits à recevoir	140 701	333 945
OSEF Débiteurs Divers Action Urgente (note 5-2)	2 807 553	2 807 553
OSEF Débiteurs Divers Avenant Action Urgente (note 5-2)	843 623	843 623
Charges constatées d'avance	9 947	8 107
<b>Sous Total</b>	<b>4 102 207</b>	<b>4 278 059</b>
Autres provisions	18 227	18 227
<b>TOTAL</b>	<b>4 083 980</b>	<b>4 280 547</b>

**Note 5-1 :** Le projet AQUAKNIGHT consiste à la mise en place d'une méthodologie de mesures et d'analyse de consommation minimale nocturne au niveau d'une zone pilote choisie en accord avec le partenaire européen et dont la SONEDE INTERNATIONAL effectue la gestion pour le compte de la SONEDE.

En effet, en plus des résultats de l'étude dont bénéficient la SONEDE et le partenaire étranger (à savoir l'Union Européenne représentée par l'université de Palerme), tous les équipements de mesure et de détection des fuites acquis dans le cadre de ce projet seront transférés à la SONEDE à la clôture du projet.

Le montant des dépenses relatives au dit projet s'élève au 31 Décembre 2020 à **237.481 Dinars** contre des passifs comptabilisés (subventions et autres) pour **219 253 Dinars**. Ainsi, vu l'ancienneté de ce projet, le différentiel entre les actifs et les passifs a fait l'objet d'une provision pour **18 227 dinars**.

## **Note 5-2: Projet « action urgente au TCHAD »**

Conformément aux termes définis au contrat N° 13/DG/STE/2014 du 16/12/2014 se rapportant au projet « action urgente au TCHAD » commandé par la Société Tchadienne des Eaux (STE), le groupement « SONEDE INTERNATIONAL-Société OSEF » a réalisé des études et prestations qui ont été réceptionnées sans réserves et même un avenant a été contracté pour réaliser des travaux supplémentaires au cours de 2017.

Par ailleurs, la répartition des produits entre SONEDE INTERNATIONAL et la Société Tchadienne OSEF, relatifs à ce projet, n'a pas été définie clairement au niveau de l'accord signé initialement entre ces deux parties en date du 25/11/2013.

Ainsi, pour lever toute ambiguïté, et compte tenu des travaux réalisés par chaque partie, un acte de précision signé entre SONEDE INTERNATIONAL et son partenaire la société OSEF en date du 29 juin 2017, préconise la répartition des produits comme suit :

- Le chiffre d'affaires libellé en euro revient à SONEDE INTERNATIONAL moyennant certaines retenues relatives aux frais d'enregistrement (3%) du contrat et aux charges financières (10%),
- Le chiffre d'affaires libellé en Franc CFA revient à la société OSEF.

Au 31 Décembre 2020, le solde des créances revenant à SONEDE INTERNATIONAL est de **1.297.222 Dinars** contre un montant de **3.651.176 Dinars** pour OSEF. Ces montants n'ont pas fait l'objet d'actualisation en fin d'année et ce du fait que la société estime que le recouvrement de ces créances est quasiment compromis.

Par ailleurs, la partie revenant à SONEDE INTERNATIONAL logée dans les comptes « Clients » **1.297.222 Dinars**, est totalement provisionnée et ce puisque les chances de recouvrement sont très faibles.

## **NOTE 6 : Placements et autres actifs financiers**

Les « Placements et autres actifs financiers » s'élèvent à **11.197 Dinars** en 2020 contre **511.197 Dinars** en 2019.

## **NOTE 7 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Le détail de cette rubrique au 31 Décembre 2020 se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2020	Valeur au 31/12/2019
STB DINAR	533 118	79 112
STB EURO	413 656	253 426
STB DOLLARS	268 704	421 942
STB DINAR REC	4 385	4 385
CAISSE	2 235	4 658
<b>TOTAL</b>	<b>1 222 097</b>	<b>763 522</b>

## **NOTE 8 : Capitaux propres avant affectation**

Le tableau de mouvement des capitaux propres est comme suit :

<b><u>TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES</u></b>					
	Capital	Réserves Légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>SOLDE 31/12/2019</b>	<b>1 000 000</b>	<b>19 464</b>	<b>808</b>	<b>363 945</b>	<b>1 384 217</b>
Capital					
Réserves Légales					
Résultats reportés		18 237	145 708	-363 945	-200 000
Résultat de l'exercice				371 136	371 136
Dividende					
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>1 000 000</b>	<b>37 701</b>	<b>146 516</b>	<b>371 136</b>	<b>1 555 353</b>

## **Note 8-1 Résultat par action**

Au 31 Décembre 2020, le résultat par action se présente comme suit :

Désignation	2020	2019
Résultat net	371 136	363 945
Nombre d'actions	50 000	50 000
Résultat par action	7,423	7,279

## **NOTE 9 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Au 31 Décembre 2020, la valeur de cette rubrique étant de **27.918 Dinars**, est détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2020	Valeur au 31/12/2019
Fournisseurs	19 273	67 969
Fournisseurs RG PROJET REC	8 645	8 645
<b>TOTAL</b>	<b>27 918</b>	<b>76 615</b>

## **NOTE 10 : Autres passifs courants**

La valeur de cette rubrique au 31 Décembre 2020 est de **4.421.464 Dinars**, détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2020	Valeur au 31/12/2019
Personnel Rémunération due sur les détachés longue durée	0	7 467
Dettes provisionnées pour congés payés	11 293	4 590
Receveur des finances	16 921	14 851
Impôt à payer	16 172	11 256
CNSS	5 626	5 595
Charges à payer	62 985	56 264
Facture SONEDE	0	49 100
Projet AQUAKNIGHT dépenses non encore payées	66 868	66 868
Projet AQUAKNIGHT exercice 2012	152 384	152 384
Provisions pour risques projet Mauritanie	44 306	44 306
Jetons de présence	11 250	11 250
Actionnaires compte de dividendes	30 466	17 947
Frs FNP	0	20 000
Créditeurs Divers	2 199	2 199
OSEF Crédeurs divers Action Urgente (note 10-1)	2 807 553	2 807 553
OSEF Crédeurs divers Avenant Action Urgente (note 10-1)	843 623	843 623
Autres prestataires de services	349 819	137 138
<b>Total 4</b>	<b>4 421 464</b>	<b>4 252 391</b>

### **Note (10-1) Dettes OSEF :**

Les dettes OSEF correspondent à la quote-part de ce dernier dans les facturations établies pour la STE dans le cadre du projet « action urgente » au TCHAD et de l'avenant s'y rapportant. Ces dettes sont comptabilisées indépendamment des charges engagées par le partenaire OSEF et ce conformément à l'acte de précision de l'accord SONEDE INTERNATIONAL/OSEF signé en date du 29 juin 2017.

## Notes État de Résultat

### **NOTE 11 : Revenus:**

Les « Revenus » s'élèvent à **1 399 456 Dinars** en 2020 contre **1 890 179 Dinars** en 2019 et qui se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2020	Valeur au 31/12/2019
<b>CA export</b>	<b>1 391 956</b>	<b>1 809 381</b>
NIGER	0	12 704
ARABIE SAOUDITE	59 614	0
RDC formation	0	524 224
OUZBEKISTON	0	31 241
DJIBOUTI	70 000	190 619
MAURITANIE	215 987	71 597
MAURITANIE AVENANT	0	606 659
MAURITANIE NOUADHIBOU	342 780	
MAURITANIE FORMATION	0	54 914
MAURITANIE NAOUAKCHAT	388 476	0
TC CONSULTING	0	4 676
IRAK	27 793	0
REC	0	7 969
DJIBOUTI	0	304 778
GABON	217 307	0
GUINEE	70 000	0
<b>MARCHE LOCAL</b>	<b>7 500</b>	<b>80 799</b>
OMMP TN	0	1 500
BENIN TN	0	5 500
BEST ENG	0	6 000
ALGERIE TN	0	47 298
IET TN	0	4 001
A WMC	7 500	10 000
PROWAY CONSULTING	0	6 500
<b>Total</b>	<b>1 399 456</b>	<b>1 890 179</b>

### **NOTE 12 : Achats consommés**

Les achats consommés s'élèvent au 31 Décembre 2020 à **332 227 Dinars**, détaillés comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2020	Valeur au 31/12/2019
Achat carburant	13 165	14 472
Achat fournitures	2 126	0
Eau électricité	1 362	1 075
Fourniture administrative	1 832	999
<b>Sous Total 1</b>	<b>18 485</b>	<b>16 547</b>
FACTURES SONEDE	101 919	69 980
Achats de prestations de services	211 823	638 275
<b>Sous Total 2</b>	<b>313 741</b>	<b>708 255</b>
<b>Total</b>	<b>332 227</b>	<b>724 801</b>

### **NOTE 13 : Charges de personnel**

Les «Charges de personnel» s'élèvent à **106 118 Dinars** en 2020 contre **64.805 Dinars** en 2019.

Désignation	Valeur au 31/12/2020	Valeur au 31/12/2019
Rémunération détachés longue durée	16 538	0
Salaires autres que les détachés LD	62 371	52 250
Provisions congés payés	6702	-5 680
Salaire sivp	7 320	9 100
Charges patronales	12 499	9 135
Autres charges de personnels	688	
<b>Total</b>	<b>106 118</b>	<b>64 805</b>

### **NOTE 14 : Autres charges d'exploitation**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2020	Valeur au 31/12/2019
Jetons de présence	11 250	11 250
Reception	2 545	38 686
PERDIUM	80 278	419 301
Sous traitance générale	7 303	1 530
Entretien et réparation	5 787	7 372
Personnel extérieur à l'entreprise	1 176	1 129
Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée	22 955	0
Frais postaux	6 593	4 529
Honoraires	27 625	25 179
Locations	17 938	16 972
Personnel Détachés courtes durées	383 141	45 225
Prime du personnel extérieur détaché permanent	29 829	4 939
Primes assurance	3 802	2 440
Services extérieurs divers	1 912	3 387
Publicités publications relations publiques	5 124	12 293
Services bancaires	2 724	2 596
Pénalité de retard	605	112
Pertes ordinaires	0	985
Droits et taxes	2 225	3 474
TIMBRES DE VOYAGE	540	0
Déplacements	56 643	83 417
ACHAT DIVERS	2 863	0
TCL	1 409	0
<b>Total</b>	<b>674 268</b>	<b>684 816</b>

### **NOTE 15 : Produits financiers**

Au 31 Décembre 2020, les produits financiers totalisent **90 098 dinars** :

Désignation	Valeur au 31/12/2020	Valeur au 31/12/2019
Agios créditeurs	2853	955
Revenus de VMP	44 102	49 757
Gain de change	15 769	5 142
Gain de change latent	27 374	0
<b>Total</b>	<b>90 098</b>	<b>55 854</b>

## **Notes État de flux de trésorerie**

### **NOTE 16 : Dividendes versés**

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 juillet 2020 les actionnaires ont décidé de procéder à une distribution de dividende pour un montant total de 200.000 dt.

### **NOTE 17 : Variation de la trésorerie**

Au 31 Décembre 2020, la variation de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
STB DINAR	533 118	79 112	454 006
STB EURO	413 656	253 426	160 230
STB DOLLARS	268 704	421 942	-153 237
STB DINAR REC	4 385	4 385	0
CAISSE	2 235	4 658	-2 423
<b>TOTAL</b>	<b>1 222 097</b>	<b>763 522</b>	<b>458 576</b>

### **NOTE 18 : Informations sur les parties liées**

Au 31 Décembre 2020, les opérations réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Parties liées	Objet	Montants en Dinars
Dettes SONEDE	Prise en charge des frais du personnel (charges)	-108 442

### **Note 18 : Engagements hors bilan**

Au 31 Décembre 2020, SONEDE INTERNATIONAL ne dispose pas d'engagements hors bilan.

### **Note 19- Evénements postérieurs**

Les présents états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 16 Avril 2021 et ne reflètent pas de ce fait les éventuels événements survenus postérieurement à cette date.

# Rapport Général

Tunis, le 4 Juin 2021

**Mesdames et Messieurs les actionnaires De la SONEDE INTERNATIONALE**

## **Rapport sur l'audit des états financiers**

### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «**SONEDE INTERNATIONALE**» joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de **1 553 353 Dinars** y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à **371 136 Dinars**.

**À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société « SONEDE INTERNATIONALE » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie.**

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

#### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs immobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

***Le Commissaire aux Comptes***

***Zouheir BEN ALI***

# ***Rapport Spécial***

Tunis, le 03 Juin 2021

***Mesdames et Messieurs les actionnaires De la SONEDE INTERNATIONAL***

*Mesdames et Messieurs les actionnaires,*

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

## ***I. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2020 :***

Il est à signaler que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020. Elles concernent :

- 1.** La SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE, une convention de détachement du personnel de la SONEDE auprès de votre société à partir du 20 Novembre 2018. Les charges du personnel détaché auprès de la SONEDE INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à **108.444 Dinars**.
- 2.** La SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE, en date du 21 juin 2011 une convention portant sur les modalités et les engagements des deux parties dans le cadre de la réalisation de projet AQUAKNIGHT.

À cet égard, il convient de rappeler que cette convention dont le commencement de l'exécution a été entamé en 2012 porte sur les engagements suivants :

- La SONEDE et la SONEDE INTERNATIONAL ont convenu de désigner une équipe pour la gestion dudit projet composée de deux cadres de la SONEDE INTERNATIONAL et quatre cadres de la SONEDE.
- La SONEDE s'engage à mettre, gracieusement, à la disposition de la SONEDE INTERNATIONAL, à chaque fois que le besoin se manifeste, les cadres affectés à la dite équipe de gestion de projet.
- La SONEDE s'engage à verser à la SONEDE INTERNATIONAL, chaque année, un montant équivalent à **10%** du coût annuel du projet et ce dans la limite de **28.740 dinars** au titre de la première année, **3.800 dinars** au titre de la deuxième année et **3.570 Dinars** au titre de la troisième année. Seule la première tranche a été encaissée par la société.
- Les équipements de mesure et de détection de fuites acquis dans le cadre de ce projet seront transférés à la SONEDE à la clôture du projet.

- La SONEDE INTERNATIONAL s'engage à payer les montants des travaux de réalisation du projet sur présentation des factures par la SONEDE et ce dans la limite du budget alloué audit projet.

## **II. Rémunération des dirigeants**

- En 2020, la SONEDE INTERNATIONAL a payé des jetons de présence pour un montant brut de **11.250 Dinars** au profit de ses administrateurs.
- Le Directeur Général de la SONEDE INTERNATIONAL perçoit, en plus de son salaire mensuel obtenu auprès de la SONEDE et refacturé à votre société dans le cadre de la convention de détachement, les primes et avantages suivants :
  - Une indemnité mensuelle de gestion et de représentation pour un montant net d'impôt de **2.000 Dinars**.
  - Une voiture avec prise en charge de la SONEDE INTERNATIONAL des dépenses de circulation et des frais d'entretien et un contingent mensuel d'essences SP de **400 litres**.
  - La prise en charge par la SONEDE INTERNATIONAL des frais de téléphone mobile du Directeur Général ;
  - Une prime de bilan fixée annuellement par le Conseil d'Administration sur la base des résultats de l'exercice concerné.

Les obligations et engagements de la société envers son Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

	<b>M. Abderraouf NOUCER (du 1er Février au 31 Décembre 2020)</b>	<b>M. Abdallah BEN DALY (du 1er au 31 Janvier 2020)</b>
Salaire Brut (Facture SONEDE)	62 188 DT	-
Indemnité de représentation	26 829 DT	5 280 DT
Frais d'essence et de téléphone	9 233 DT	848 DT
<b>TOTAL</b>	<b>98 250 DT</b>	<b>6 128 DT</b>

Par ailleurs, en dehors de ces opérations, nos investigations n'ont révélé aucune convention sauf des opérations normales et courantes rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants de code des sociétés commerciales.

Enfin, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et visée aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

***Le Commissaire aux Comptes***

***Zouheir BEN ALI***

# **SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2021**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 13 Mars 2020 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, comprenant le bilan au 31 mars 2021, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexées au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 171.381.220 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 mars 2021 de 2.184.203 dinars.

### ***Responsabilité de la Direction***

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

### ***Etendue de l'examen***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

### ***Fondement de notre conclusion avec réserve***

L'analyse de l'Etat de rapprochement bancaire arrêté au 31/03/2021 a permis de constater que le solde comptable est supérieur au solde du relevé bancaire pour un montant non encore identifié de 332 dinars. L'apurement de cet écart, pourrait avoir un impact sur les sommes distribuables ainsi que sur l'actif net.

### ***Conclusion avec réserve***

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de la question décrite au paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2021 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Paragraphes d'observation**

- 1) Nous attirons l'attention sur la Note 3-3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- 2) Nous attirons également l'attention sur la note 5-1 concernant la constatation de l'amortissement des décotes sur les BTA parmi les revenus des emprunts d'Etat, en tant que somme distribuable, pour un montant de 35 475 dinars. Cet amortissement ainsi que les régularisations au titre des souscriptions et rachats s'y rattachant devraient être comptabilisés, conformément à la Norme comptable 16, relative à la présentation des états financiers des OPCVM, en plus ou moins-value potentielle et portés directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.
- 3) Nous attirons également l'attention sur la note 4-5 relative à la comptabilisation des intérêts sur bons de trésors à court terme émis sur le marché monétaire en Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres pour un montant de 12 846 dinars. Ces intérêts devraient être comptabilisés, conformément à la Norme comptable 17, relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM, parmi les revenus des placements monétaires et portés en somme distribuable.

Les traitements évoqués aux paragraphes 2 & 3 n'ont pas d'incidence ni sur l'actif net ni sur la Valeur liquidative. Par ailleurs, s'agissant d'une SICAV de capitalisation, la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE ne distribue pas de dividendes et les traitements sus-indiqués n'ont aucun impact à ce titre.

- 4) Les intérêts échus comptabilisés et encaissés sur le comptes à terme émis par STB « Compte à terme au 19/01/21 (taux de 6,8% 180 jours) » sont inférieurs aux intérêts devant être encaissés en application des conditions de placement préalablement consenties entre les parties et ce pour une valeur nette de 1 087 dinars.
- 5) Les placements en actions et valeurs assimilées constitués de titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. Toutefois, suite à une erreur de saisie, cette évaluation se trouve majorée au 31/03/2021 de 2021 dinars.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article. Par ailleurs, et sans remettre en cause notre avis ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention que l'examen de la composition de l'actif de la société nous a permis de constater que la société n'a pas respecté les normes prudentielles en employant plus de 10% de son actif en titres émis par le même émetteur. En effet, les placements en obligations et certificats de dépôts auprès de la même banque, la STB, représentent 19,12% de l'actif.

En outre, nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des certificats de dépôt et les billets de trésorerie effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 29 avril 2021  
**Le Commissaire aux Comptes :**  
**Samir LABIDI**

<b>BILAN</b>				
<b>AU 31 MARS 2021</b>				
<i>(Unité : TND)</i>				
	<b>Note</b>	<b>31/03/2021</b>	<b>31/03/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b><u>ACTIF</u></b>				
<b>AC 1 - Portefeuille – titres</b>	<b>4-1</b>	<b>101 611 531</b>	<b>33 454 793</b>	<b>64 938 607</b>
a – Actions et Valeurs assimilées	4-1-1	7 132 106	2 715 388	7 040 209
b - Obligations	4-1-2	53 749 707	30 739 405	41 544 670
c – BTA	4-1-3	40 729 718	-	16 353 728
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>4-2</b>	<b>69 559 973</b>	<b>32 117 480</b>	<b>83 858 578</b>
a - Placement monétaires *	4-2-1	45 390 494	17 970 508	51 036 209
b – Disponibilités *	4-2-2	24 169 479	14 146 972	32 822 369
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>	<b>4-3</b>	<b>209 716</b>	<b>200</b>	<b>120 836</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>171 381 220</b>	<b>65 572 473</b>	<b>148 918 021</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
<b>PA 1- Opérateurs créditeurs</b>	<b>4-4-1</b>	<b>135 462</b>	<b>76 363</b>	<b>139 977</b>
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>	<b>4-4-2</b>	<b>33 926</b>	<b>15 416</b>	<b>30 349</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4-4</b>	<b>169 388</b>	<b>91 779</b>	<b>170 326</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>				
<b>CP 1 –Capital</b>	<b>4-5</b>	<b>159 514 681</b>	<b>60 138 156</b>	<b>140 369 054</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>	<b>4-6</b>	<b>11 697 151</b>	<b>5 342 538</b>	<b>8 378 641</b>
a - Sommes distribuable des exercices antérieurs		9 512 948	4 298 550	-
b – Résultat distribuable de la période		2 053 472	972 634	5 510 610
c - Régul résultat distribuables de la période		130 731	71 354	2 868 031
<b>ACTIF NET</b>		<b>171 211 832</b>	<b>65 480 694</b>	<b>148 747 695</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>171 381 220</b>	<b>65 572 473</b>	<b>148 918 021</b>

\* Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités

**ETAT DE RESULTAT**

Période allant du 01<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2021

(Unité: TND)

		du 01/01/2021 au 31/03/2021	du 01/01/2020 au 31/03/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020
<b><u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u></b>	<b>5-1</b>	<b>1 098 515</b>	<b>482 769</b>	<b>2 637 293</b>
a - Dividendes		-	-	151 417
b - Revenus des obligations		784 450	482 769	2 423 095
c - Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier (BTA)		314 065	-	62 781
<b><u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u></b>	<b>5-2</b>	<b>1 217 079</b>	<b>590 617</b>	<b>3 530 707</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>2 315 594</b>	<b>1 073 386</b>	<b>6 168 000</b>
<b><u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u></b>	<b>5-3</b>	<b>- 216 831</b>	<b>- 82 717</b>	<b>-542 666</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>2 098 763</b>	<b>990 669</b>	<b>5 625 334</b>
<b><u>CH 2 - Autres charges</u></b>	<b>5-4</b>	<b>- 45 291</b>	<b>- 18 035</b>	<b>-114 724</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 053 472</b>	<b>972 634</b>	<b>5 510 610</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u></b>	<b>5-5</b>	<b>130 731</b>	<b>71 354</b>	<b>2 868 031</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>2 184 203</b>	<b>1 043 988</b>	<b>8 378 641</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation )</u></b>		<b>- 130 731</b>	<b>- 71 354</b>	<b>-2 868 031</b>
* Variation des +/- values potentielles sur titres		141 264	27 130	- 43 914
* +/- values réalisées sur cession des titres		10 966	39 204	39 204
* Frais de négociation de titres		- 17 745	- 2 106	-2 113
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>2 187 957</b>	<b>1 036 863</b>	<b>5 503 787</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

Période allant du 01<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2021

(Unité : 1000 TND)

	du 01/01/2021 au 31/03/2021	du 01/01/2020 au 31/03/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020
<b><u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b>2 187 957</b>	<b>1 036 863</b>	<b>5 503 787</b>
<b>a - Résultat d'exploitation</b>	2 053 472	972 634	5 510 610
<b>b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres</b>	141 264	27 130	-43 914
<b>c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres</b>	10 966	39 204	39 204
<b>d - Frais de négociation de titres</b>	- 17 745	- 2 106	-2 113
<b><u>AN 2 - Distribution des dividendes</u></b>	-	-	-
<b><u>AN 3 - Transaction sur le capital</u></b>			
<b>a – Souscriptions</b>	<b>44 743 179</b>	<b>25 956 748</b>	<b>170 275 624</b>
* Capital	41 966 654	24 033 978	160 238 522
* Régularisation des sommes non distribuables	18 816	16 649	4 310 332
* Régularisations des sommes distribuables	2 757 709	1 906 120	5 726 770
<b>b – Rachats</b>	<b>- 24 467 000</b>	<b>- 14 812 566</b>	<b>-80 331 366</b>
* Capital	- 22 963 326	- 13 706 561	-75 694 458
* Régularisation des sommes non distribuables	- 11 002	- 10 290	-1 778 169
* Régularisations des sommes distribuables	- 1 492 672	- 1 095 715	-2 858 739
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>22 464 136</b>	<b>12 181 045</b>	<b>95 448 046</b>
<b><u>AN 4 - Actif Net</u></b>			
<b>a - En début de période</b>	148 747 695	53 299 649	53 299 649
<b>b - En fin de période</b>	171 211 832	65 480 694	148 747 695
<b><u>AN 5 - Nombre d'actions</u></b>			
<b>a - En début de période</b>	1 226 675	465 761	465 761
<b>b - En fin de période</b>	1 392 743	562 466	1 226 675
<b>Valeur liquidative début de période (en dinar)</b>	<b>121,261</b>	<b>114,435</b>	<b>114,435</b>
<b>Valeur liquidative fin de période (en dinar)</b>	<b>122,931</b>	<b>116,417</b>	<b>121,261</b>
<b>Taux de rendement</b>	<b>1,38%</b>	<b>1,73%</b>	<b>5,96%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 31/03/2021

(Unité Dinars Tunisiens)

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a été ouverte au public le 18 septembre 2017.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 mars 2021, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 1) Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### 2) Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

#### 3) Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations figurant au bilan de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 mars 2021 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Au 31 mars 2021, la société SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE détient des souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 valorisées au coût amorti ainsi que des souches de BTA « Juillet 2032 » et des souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2021.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

#### **4) Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### **5) Opérations de pensions livrées**

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

#### 6) Unité monétaire

Les états financiers de la SICAV L'épargne Obligataire sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

### NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN

#### 1) Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à 101 611 531 dinars et se détaille ainsi :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif	% Actif net
<b>Obligations</b>		<b>52 266 737</b>	<b>53 749 707</b>	<b>31,36%</b>	<b>31,39%</b>
ATB SUB 2017 A	35 000	2 801 516	2 809 998	1,64%	1,64%
ATB 2007/1 D	50 000	2 417 344	2 563 064	1,50%	1,50%
ATL 2015-2 C	40 000	1 601 152	1 610 392	0,94%	0,94%
ATL 2017-2 B	5 000	200 000	201 136	0,12%	0,12%
ATL SUB 2017	8 000	640 000	658 396	0,38%	0,38%
ATL 2015-1 C	3 000	120 000	125 389	0,07%	0,07%
ATL 2016-1 C	2 000	120 000	125 646	0,07%	0,07%
ATL 2017-1 C	2 000	120 000	120 328	0,07%	0,07%
ATL 2017-2 CA TF	5 000	200 000	200 972	0,12%	0,12%
ATT LEASING F 2019-1	5 000	400 000	428 353	0,25%	0,25%
ATT LEASING V 2019-1	5 000	400 000	424 068	0,25%	0,25%
ATTIJARI.LEASING 2016-1 B	5 000	300 000	312 740	0,18%	0,18%
ATTIJ LEASING2020-1A	3 700	370 000	380 307	0,22%	0,22%
BH F Sub 2019-1 C	15 000	1 500 000	1 501 693	0,88%	0,88%
BH Sub 2018-1 C	5 000	500 000	530 247	0,31%	0,31%
BH V SUB 2019-1-C	15 000	1 500 000	1 501 510	0,88%	0,88%
BH SUB 2016-1 CA TF	10 000	200 000	210 672	0,12%	0,12%
BH SUB 2018-1 CA TF	10 000	600 000	634 935	0,37%	0,37%
BH SUB 2018/1 A V	25 000	1 500 000	1 597 403	0,93%	0,93%
BH SUB 2019/1 B F	35 000	3 500 000	3 503 912	2,04%	2,05%
BNA Sub 2018-1 B	20 000	2 000 000	2 086 816	1,22%	1,22%

<b>PORTEFEUILLE TITRES</b>	<b>Nombre De titres</b>	<b>Coût D'acquisition</b>	<b>Valeur au 31/03/2021</b>	<b>% Actif</b>	<b>% Actif net</b>
BNA SUB 2017 -1 CA TF	5 000	200 000	210 023	0,12%	0,12%
BNA SUB-2018/1 A V	25 000	1 500 000	1 565 783	0,91%	0,91%
BTE 2019-1 A	10 000	800 000	815 430	0,48%	0,48%
BTK 2014-1 B	30 000	600 000	610 385	0,36%	0,36%
CIL 2018/1 F	15 000	900 000	915 264	0,53%	0,53%
HL 2016-2 B	40 000	2 400 000	2 450 791	1,43%	1,43%
HL 2017-03 B	27 500	2 200 000	2 225 460	1,30%	1,30%
HL 2017-1 B	20 000	1 200 000	1 210 117	0,71%	0,71%
STB SUB 2019-1 C	40 000	4 000 000	4 117 655	2,40%	2,41%
STB SUB 2020-1	20 000	2 000 000	2 168 285	1,27%	1,27%
TL 2018-1 B	10 000	1 000 000	1 058 950	0,62%	0,62%
TL SUB 2018 B	10 000	1 000 000	1 017 600	0,59%	0,59%
TLF 2019-1 B	20 000	2 000 000	2 141 554	1,25%	1,25%
UIB 2016 SUB A	35 000	679 585	689 121	0,40%	0,40%
WIFACK BANK 2019-1 D	10 000	857 140	913 763	0,53%	0,53%
HL 2020-02	30 000	3 000 000	3 096 184	1,81%	1,81%
AB SUB 2020-3 C	40 000	4 000 000	4 038 733	2,36%	2,36%
AMEN BANK SUB 2016-1 CA TF	3 000	60 000	61 265	0,04%	0,04%
AMENBANK 2017 SUB A	2 000	80 000	84 347	0,05%	0,05%
UIB SUB 2016 B	30 000	1 800 000	1 824 855	1,06%	1,07%
TLF 2021-1 FIXE	10 000	1 000 000	1 006 165	0,59%	0,59%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>39 808 248</b>	<b>40 729 718</b>	<b>23,77%</b>	<b>23,79%</b>
BTA 6,5% 11/06/2025	1 500	1 376 310	1 458 154	0,85%	0,85%
BTA 7,5% 07/2032	3 140	2 707 040	2 830 350	1,65%	1,65%
BTA 13AVRIL2023	9 500	9 183 518	9 661 837	5,64%	5,64%
BTA 8% NOVEMBRE 2030	3 000	2 745 300	2 798 012	1,63%	1,63%
BTA 7,3% DÉCEM 2027	4 000	3 632 200	3 715 840	2,17%	2,17%
BTA 6,7% AVRIL 2028	1 600	1 492 000	1 575 416	0,92%	0,92%
BTA11AOUT2022	400	391 880	403 538	0,24%	0,24%
BTA 29 MARS 2027	20 000	18 280 000	18 286 571	10,67%	10,68%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>7 032 806</b>	<b>7 132 106</b>	<b>4,16%</b>	<b>4,17%</b>
SICAV L'EPARGNANT	67 373	7 032 806	7 132 106	4,16%	4,17%
<b>Total du portefeuille-titres.</b>		<b>99 107 791</b>	<b>101 611 531</b>	<b>59,29%</b>	<b>59,35%</b>

### 1.1) Actions et valeurs assimilées

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Actions SICAV	7 032 806	2 682 745	7 032 806
Différence d'estimation sur actions SICAV	99 300	32 642	7 403
<b>Total</b>	<b>7 132 106</b>	<b>2 715 388</b>	<b>7 040 209</b>

### 1.2) Obligations

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Obligations Coût d'entrée	52 266 737	29 962 792	40 027 276
Intérêts courus à l'achat/obligations	336 358	18 715	84 113
Intérêts courus	1 140 447	757 898	1 419 271
Intérêts intercalaires courus	6 165	-	14 010
<b>Total</b>	<b>53 749 707</b>	<b>30 739 405</b>	<b>41 544 670</b>

### 1.3) Bons du trésor assimilables

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Bons du trésor assimilables Coût d'entrée	39 808 248	-	15 853 408
Intérêts courus à l'achat/Bons du trésor assimilables	571 883	-	483 344
Intérêts courus	305 700	-	57 932
Différence d'estimation/ Bons du trésor assimilables (amortissement décotes)	40 324	-	4 849
Différence d'estimation/ Bons du trésor assimilables (courbe des taux)	3 563	-	-45 805
<b>Total</b>	<b>40 729 718</b>	<b>-</b>	<b>16 353 728</b>

## 2) Note sur les placements monétaires et disponibilités

### 2.1) Placements monétaires (\*)

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à 45 390 494 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% actif
<b>Certificats de dépôts STB</b>	<b>26 443 136</b>	<b>26 474 052</b>	<b>15,45%</b>
Certificat de dépôt au 06/04/21 (taux de 7,23 % 20 jours)	4 983 998	4 994 399	2,91%
Certificat de dépôt au 31/03/21 (taux de 7,23 % 10 jours)	3 993 586	3 999 359	2,33%
Certificat de dépôt au 01/04/21 (taux de 7,23 % 10 jours)	2 995 190	2 999 038	1,75%
Certificat de dépôt au 12/04/21 (taux de 7,23 % 20 jours)	1 993 599	1 995 839	1,16%
Certificat de dépôt au 13/04/21 (taux de 7,23 % 20 jours)	1 993 599	1 995 519	1,16%
Certificat de dépôt au 04/04/21 (taux de 7,23 % 10 jours)	6 988 776	6 994 388	4,08%
Certificat de dépôt au 07/04/21 (taux de 7,23 % 10 jours)	3 494 388	3 495 510	2,04%

<b>BTCT</b>	<b>5 774 045</b>	<b>5 931 078</b>	<b>3,46%</b>
BTCT 1 au 26/04/21 (taux de 6,85%; 52 Semaines)	960 347	988 122	0,58%
BTCT 2 au 26/04/21 (taux de 6,85%; 52 Semaines)	1 925 268	1 977 141	1,15%
BTCT 3 au 26/04/21 (taux de 6,85%; 52 Semaines)	2 888 430	2 965 815	1,73%
<b>Billet de trésorerie</b>	<b>2 768 130</b>	<b>2 925 802</b>	<b>1,71%</b>
Billet de trésorerie Enda Tamweel au 21/07/2021 (taux 11%;350 j)	2 768 130	2 925 802	1,71%
<b>Créance sur opération de pension livrée</b>	<b>9 999 317</b>	<b>10 059 562</b>	<b>5,87%</b>
P.L Amen Bank au 30/04/21 (Taux de 7,23% 59 jours) 1000 BTA 7,40% ; Février 2030	9 999 317	10 059 562	5,87%
<b>Total</b>	<b>44 984 628</b>	<b>45 390 494</b>	<b>26,49%</b>

(\*) Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités.

## 2.2) Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2021 à 24 169 479 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Avoir en banque	2 765 358	800 198	6 966 459
Comptes à terme STB (*)	21 404 121	13 346 774	25 855 910
<b>Total</b>	<b>24 169 479</b>	<b>14 146 972</b>	<b>32 822 369</b>

(\*) Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% actif
Compte à terme au 16/10/22 (taux de 6,8% 740 jours)	2 000 000	2 052 164	1,20%
Compte à terme au 26/10/22 (taux de 6,8% 750 jours)	2 000 000	2 052 164	1,20%
Compte à terme au 02/05/21 (taux de 6,8% 182 jours)	2 000 000	2 044 415	1,19%
Compte à terme au 04/05/21 (taux de 6,8% 183 jours)	1 000 000	1 022 058	0,60%
Compte à terme au 09/05/21 (taux de 6,8% 181 jours)	1 000 000	1 021 015	0,60%
Compte à terme au 11/05/21 (taux de 6,8% 180 jours)	4 000 000	4 082 271	2,38%
Compte à terme au 16/05/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 020 121	0,60%
Compte à terme au 23/05/21 (taux de 6,8% 180 jours)	1 000 000	1 018 779	0,59%
Compte à terme au 25/05/21 (taux de 6,8% 180 jours)	1 000 000	1 018 481	0,59%
Compte à terme au 30/05/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 018 034	0,59%
Compte à terme au 20/04/21 (taux de 7,12% 91 jours)	5 000 000	5 054 619	2,95%
<b>Comptes à terme STB</b>	<b>21 000 000</b>	<b>21 404 121</b>	<b>12,49%</b>

### 3) Créances d'exploitation

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Retenu à la source sur intérêts à l'achat BTA	142 971	-	120 836
Autres opérateurs Débiteurs	-	200	-
Retenu à la source sur intérêts à l'achat EO	66 745	-	-
<b>Total</b>	<b>209 716</b>	<b>200</b>	<b>120 836</b>

### 4) Note sur les passifs :

#### 4.1) Opérateurs Créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par l'OPCVM aux différents intervenants dans sa gestion, notamment les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Gestionnaire	55 447	44 987	48 423
Commission réseau	50 205	19 855	42 578
commission dépositaire	29 810	11 522	48 976
<b>Total</b>	<b>135 462</b>	<b>76 363</b>	<b>139 977</b>

#### 4.2) Autres Créditeurs divers

Ce poste comprend la redevance du CMF, les retenues d'impôt pour le compte de l'Etat sur des sommes dues à des tiers, et la TCL. Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2021 à 33 926 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
CMF	14 293	5 305	12 535
ETAT	19 633	10 112	17 814
<b>Total</b>	<b>33 926</b>	<b>15 416</b>	<b>30 349</b>

### 5) Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2021 au 31-03-2021 ainsi que les mouvements sur le capital au cours de la période comparative allant du 01-01-2020 au 31-03-2020 se détaillent ainsi :

Libellé	2021	2020
<b>Capital au 1<sup>er</sup> janvier</b>		
Montant	<b>140 369 054</b>	<b>49 740 150</b>
Nombre d'actions	1 226 675	465 761
Nombre d'actionnaires	1 015	667
<b>Souscriptions réalisées</b>		
Montant	41 966 654	24 033 978
Nombre d'actions émises	366 742	225 052
Nombre d'actionnaires entrants	149	140
<b>Rachats effectués</b>		
Montant	22 963 326	13 706 561
Nombre d'actions rachetées	200 674	128 347
Nombre d'actionnaires sortants	51	57

<b>Autres effets sur le capital</b>		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	141 264	27 130
Plus ou moins-values réalisés sur cession de titres *	10 966	39 204
Frais de négociation de titres	- 17 745	- 2 106
Régularisation des sommes non distribuables	7 814	6 359
<b>Capital au 31 mars</b>		
<b>Montant</b>	<b>159 514 681</b>	<b>60 138 156</b>
Nombre d'actions	<b>1 392 743</b>	<b>562 466</b>
Nombre d'actionnaires	<b>1 113</b>	<b>750</b>

\* Les Plus ou moins-values réalisés sur cession de titres comportent un montant de 12 846 dinars relatif à une quote-part des intérêts perçus suite à la cession de bons de trésors à court terme émis sur le marché monétaire et qui devraient être comptabilisés, conformément à la Norme Comptable 17, relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM, en revenus des placements monétaires et porté en sommes distribuables.

## 6) Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-03-2021 se détaille ainsi :

Désignation	Résultat distribuable	Régularisation	Sommes Distribuables
Sommes distribuables exercice antérieur (Report à nouveau)	8 378 641	1 134 306	9 512 948
Sommes distribuables exercice en cours	2 053 472	130 731	2 184 203
<b>Total</b>	<b>10 432 114</b>	<b>1 265 037</b>	<b>11 697 151</b>

## NOTE 5 : NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

### 1) Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 098 515 DT pour la période allant du 01-01-2021 au 31-03-2021, et se détaillent ainsi

Désignation	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenues des titres OPCVM	-	-	151 417
Intérêts des obligations	784 450	482 769	2 423 095
Revenus des Emprunts d'Etat *	314 065	-	62 781
<b>Total</b>	<b>1 098 515</b>	<b>482 769</b>	<b>2 637 293</b>

\* Les revenus des Emprunts d'Etat comportent aussi au 31/03/2021 l'amortissement de la décote sur les BTA de 35 475 dinars qui devrait être comptabilisé, conformément à la NCT 16, en plus ou moins-value potentielle et porté directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

\* Les revenus des Emprunts d'Etat comportent aussi au 31/12/2020 l'amortissement de la décote sur les BTA de 4 848 dinars qui devrait être comptabilisé, conformément à la NCT 16, en plus ou moins-value potentielle et porté directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

## 2) Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du 01-01-2021 au 31-03-2021 un montant de 1 217 079 DT et représente le montant des intérêts courus sur les certificats de dépôt, les billets de trésorerie, les bons de trésors à court terme, les comptes de dépôt, les placements à terme et les revenus des prises en pension:

Désignation	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Intérêts des certificats de dépôts	511 050	325 572	2 038 119
intérêts sur billets de trésorerie	59 624	-	98 048
intérêts sur bons du trésor à court terme	167 427	-	284 172
Intérêts des comptes à terme	291 700	259 321	1 092 527
Intérêts des comptes de dépôt	2 911	5 724	17 841
Revenus des prises en pension	184 367	-	-
<b>Total</b>	<b>1 217 079</b>	<b>590 617</b>	<b>3 530 707</b>

## 3) Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01-01-2021 au 31-03-2021 à 216 831 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	157 695	60 158	394 666
Rémunération réseau	29 568	11 280	74 000
Rémunération du dépositaire	29 568	11 280	74 000
<b>Total</b>	<b>216 831</b>	<b>82 717</b>	<b>542 666</b>

## 4) Autres Charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que, la TCL, l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01-01-2021 au 31-03-2021 à 45 291 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Redevances CMF	39 424	15 039	98 667
Impôt et taxes	5 863	2 995	16 051
Autres charges	4	-	6
<b>Total</b>	<b>45 291</b>	<b>18 035</b>	<b>114 724</b>

## 5) Régularisation du résultat d'exploitation

Ce poste comprend la régularisation du résultat d'exploitation constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01-01-2021 au 31-03-2021 à 130 731 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Régl Résultat d'exploitation (souscription)	252 726	186 199	5 726 770
Régl Résultat d'exploitation (rachat)	- 121 995	- 114 845	-2 858 739
<b>Total</b>	<b>130 731</b>	<b>71 354</b>	<b>2 868 031</b>

## NOTE 6 : AUTRES INFORMATIONS

### 1) Rémunération du gestionnaire

La gestion de SICAV L'épargne Obligataire était confiée à la société «STB MANAGER». Celle-ci se chargeait des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contrepartie des prestations «STB MANAGER» percevait une rémunération de 0,40% TTC par an, calculée sur la base de l'actif net de SICAV L'épargne Obligataire.

Le conseil d'administration tenu le 08 juin 2018, a décidé le changement du gestionnaire, et ce par la nomination de l'intermédiaire en bourse STB Finance en remplacement de la STB Manager.

Cette décision a fait l'objet de l'agrément du CMF N° 31/2019 en date du 31 octobre 2019 et a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 février 2020.

Cette décision de changement est entrée en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance a été conclue avec les mêmes conditions de rémunération du gestionnaire.

La rémunération de gestion au 31-03-2021 s'élève à 157 695 DT.

### 2) Rémunération du dépositaire

La banque STB assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV L'épargne Obligataire. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une commission annuelle de 0,075% TTC calculée sur la base de l'actif net. La rémunération du dépositaire au 31-03-2021 s'élève à 29 568 DT.

### 3) Rémunération du distributeur

Les souscriptions et les rachats se font auprès des agences de la société Tunisienne de banque (STB) avec laquelle la SICAV est liée par une convention de distribution.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération annuelle égale à 0.075% TTC de l'actif net. La rémunération du distributeur au 31-03-2021 s'élève à 29 568 DT.

# FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 MARS 2021

## RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2021

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 90.278.824, un actif net de D : 75.025.553 et un bénéfice de la période de D : 1.146.442.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société FIDELITY OBLIGATIONS SICAV ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphes post Conclusion**

- Les disponibilités représentent au 31 Mars 2021, 21,92% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent à la clôture de la période, 7,65% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.  
Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La Sicav a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 avril 2021

**Le commissaire aux comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUCHE**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2021**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2021</b>	<b>31/03/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>70 318 869</u>	<u>92 961 043</u>	<u>66 201 045</u>
Obligations et valeurs assimilées		64 581 785	79 668 818	62 051 489
Titres OPCVM		5 737 084	13 292 225	4 149 556
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>19 894 020</u>	<u>6 687 326</u>	<u>19 735 306</u>
Placements monétaires	5	100 458	-	4 806 655
Disponibilités		19 793 562	6 687 326	14 928 651
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<u>65 935</u>	<u>195 301</u>	<u>30 526</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><u>90 278 824</u></u>	<u><u>99 843 670</u></u>	<u><u>85 966 877</u></u>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	238 176	225 187	219 084
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	15 015 095	17 934	117 606
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><u>15 253 271</u></u>	<u><u>243 121</u></u>	<u><u>336 690</u></u>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	71 471 881	94 679 211	82 328 152
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieures		2 862 762	4 025 728	95
Sommes distribuables de l'exercice en cours		690 910	895 610	3 301 940
<b>ACTIF NET</b>		<u><u>75 025 553</u></u>	<u><u>99 600 549</u></u>	<u><u>85 630 187</u></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><u>90 278 824</u></u>	<u><u>99 843 670</u></u>	<u><u>85 966 877</u></u>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	<b>789 208</b>	<b>1 092 725</b>	<b>4 155 193</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		789 208	1 092 725	4 011 760
Revenus des titres OPCVM		-	-	143 433
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	<b>26 406</b>	<b>77 426</b>	<b>133 805</b>
<b>Revenus des prises en pension</b>		<b>475 981</b>	<b>-</b>	<b>570 908</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>1 291 595</b>	<b>1 170 151</b>	<b>4 859 906</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	12	<b>(238 773)</b>	<b>(225 787)</b>	<b>(890 730)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>1 052 822</b>	<b>944 364</b>	<b>3 969 176</b>
<b>Autres charges</b>	13	<b>(43 267)</b>	<b>(25 505)</b>	<b>(105 857)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 009 555</b>	<b>918 859</b>	<b>3 863 319</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(318 645)	(23 249)	(561 379)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>690 910</b>	<b>895 610</b>	<b>3 301 940</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		318 645	23 249	561 379
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		57 023	118 999	73 839
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		79 864	(45 328)	136 670
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>1 146 442</b>	<b>992 530</b>	<b>4 073 828</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars)

	<b>Période du 01/01 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01 au 31/03/2020</b>	<b>Année 2020</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</b>	<b>1 146 442</b>	<b>992 530</b>	<b>4 073 828</b>
<b>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat d'exploitation	1 009 555	918 859	3 863 319
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	57 023	118 999	73 839
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	79 864	(45 328)	136 670
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3 796 848)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(11 751 076)</b>	<b>51 263</b>	<b>(13 203 549)</b>
<b>Souscriptions</b>			
- Capital	98 237 533	52 026 274	220 988 653
- Régularisation des sommes non distribuables	49 314	19 617	107 455
- Régularisation des sommes distribuables	4 236 461	2 419 713	8 061 518
<b>Rachats</b>			
- Capital	(109 189 758)	(51 953 091)	(233 374 665)
- Régularisation des sommes non distribuables	(90 247)	(21 402)	(137 942)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 994 379)	(2 439 848)	(8 848 568)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(10 604 634)</b>	<b>1 043 793</b>	<b>(12 926 569)</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période	85 630 187	98 556 756	98 556 756
En fin de période	75 025 553	99 600 549	85 630 187
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>			
En début de période	808 201	930 059	930 059
En fin de période	700 685	930 779	808 201
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>107,075</b>	<b>107,008</b>	<b>105,952</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,06%</b>	<b>0,98%</b>	<b>4,07%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 MARS 2021

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### **3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » dispose de la ligne de BTA 10 ans 8% NOV 2030 évalué selon la courbe des taux.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 31 mars 2021.

### **3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3.6- Opérations de pensions livrées**

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2021 à D : 70.318.869 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif net
<b><u>Obligations et valeurs assimilées</u></b>		<b>62 066 808</b>	<b>64 581 785</b>	<b>86,08%</b>
<b>Obligation de sociétés</b>		<b>25 991 514</b>	<b>26 752 279</b>	<b>35,66%</b>
AB SUB 2008-01 A	20 000	399 860	417 812	0,56%
AB SUB 2008-01 A	15 000	299 895	313 359	0,42%
AB SUB 2008-01 B	20 000	800 000	838 654	1,12%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	266 420	272 252	0,36%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	799 435	822 305	1,10%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	798 990	821 860	1,10%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	2 665 139	2 754 798	3,67%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	333 143	344 351	0,46%
AB SUB 2011/1 TF	25 000	250 000	256 260	0,34%
AB SUB 2011/1 TV TMM+1%	25 000	250 000	257 460	0,34%
AB SUB 2012 TF 6.25%	3 500	70 000	71 879	0,10%
AB SUB 2012 TF 6.25%	8 500	170 000	174 563	0,23%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	2 000	40 000	41 302	0,06%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	20 000	400 000	408 493	0,54%

AB SUB 2016-1 A 7.4%	10 000	200 000	204 248	0,27%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	200 000	210 900	0,28%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	199 996	210 896	0,28%
ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	562 500	592 188	0,79%
ATB SUB 2009 B1	5 000	200 000	207 896	0,28%
ATB SUB 2009 B2	10 000	599 905	624 425	0,83%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	100 000	105 108	0,14%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	100 000	105 108	0,14%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	200 000	201 188	0,27%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	200 000	201 188	0,27%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	5 000	100 000	100 280	0,13%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	2 500	50 000	50 140	0,07%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	300 000	300 872	0,40%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	150 000	150 436	0,20%
ATL 2017-2 A 7.65%	5 000	200 000	201 008	0,27%
ATTI LEAS 2014/1 TF7.35%C	3 500	70 000	73 382	0,10%
ATTIJ LEAS 2014 CATB 7.75%	2 500	50 000	50 816	0,07%
ATTIJ LEAS 2016/1 C A 7.5%	2 500	50 000	52 064	0,07%
ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	150 000	156 396	0,21%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	7 000	280 000	293 849	0,39%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	20 000	800 000	839 568	1,12%
BH SUB 2016/1 TF 7.4%	15 000	300 056	316 112	0,42%
BNA SUB 2017-1_7.4%	20 000	800 000	840 224	1,12%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	825 000	845 737	1,13%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	330 000	332 304	0,44%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	1 100 000	1 107 680	1,48%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	275 000	276 920	0,37%
CIL 2016/1 TF 7.50%	7 000	140 000	147 364	0,20%
CIL 2016/2 TF 7.50%	4 000	80 000	80 592	0,11%
CIL 2016/2 TF 7.50%	3 000	60 000	60 444	0,08%
CIL 2017-1_7.6%	3 000	120 000	125 556	0,17%
HL 2014/1 7.8% B TF	20 000	400 000	410 458	0,55%
HL 2015/1 CAT B 7.8%	100	4 000	4 231	0,01%
HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	30 000	30 258	0,04%
HL 2017-2 7.65% A TF	5 000	200 000	208 888	0,28%
HL 2017-2 7.85% B TF	28 500	2 280 000	2 383 948	3,18%
HL 2017-3 8% A TF	326	12 518	12 690	0,02%
HL SUB 2015/1 CAT B 7.92%	2 500	100 000	102 204	0,14%
HL SUB2021-1 A TF 10.% 5 ANS	15 000	1 500 000	1 511 184	2,01%
MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	600 000	628 392	0,84%
STB 2008/2	40 000	1 000 000	1 005 984	1,34%
TL 2015-1 CAT B TF 7.85%	10 000	400 000	422 088	0,56%
TL 2015-2 CAT B TF 7.75%	5 000	200 000	200 952	0,27%
TL SUB 2016 TF 7.6%	2 500	50 000	50 258	0,07%

TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	150 000	150 800	0,20%
TLF 2021-01 TF 9.7% 5 ANS -	15 000	1 500 000	1 509 567	2,01%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	825 000	849 840	1,13%
UIB SUB 2016 TF 7.4% CAT A	20 230	404 657	410 300	0,55%
<b>Emprunts national</b>		<b>500 000</b>	<b>519 832</b>	<b>0,69%</b>
EMP NAT 2014/CAT/C/2	10 000	500 000	519 832	0,69%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>35 575 294</b>	<b>37 309 674</b>	<b>49,73%</b>
BTA 6.90% 05/2022 (15 ANS)	5 417	5 943 481	5 734 801	7,64%
BTA 5.6% 08/2022 (12 ANS)	22 919	21 910 483	23 444 456	31,25%
BTA 10 ANS 6.3% MARS2026	2 000	1 910 800	1 948 847	2,60%
BTA 12 ANS 6.7% AVRIL2028	5 000	4 698 500	5 043 496	6,72%
BTA 10 ANS 8% NOV 2030	1 220	1 112 030	1 138 074	1,52%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>5 517 527</b>	<b>5 737 084</b>	<b>7,65%</b>
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	19 875	2 064 154	2 112 514	2,82%
FINA O SICAV	489	50 051	56 545	0,08%
GO SICAV	2 923	300 087	351 780	0,47%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 366	144 605	146 924	0,20%
SANADET SICAV	1 297	142 315	143 401	0,19%
UGFS BONDS FUNDS	77 058	797 402	904 353	1,21%
FIDELITY SICAV PLUS	17 050	2 018 913	2 021 567	2,69%
<b>TOTAL</b>		<b>67 584 335</b>	<b>70 318 869</b>	<b>93,73%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total actifs</b>				<b>77,89%</b>

#### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2021 à D : 100.458 se détaillant comme suit :

		<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 31/03/2021</b>	<b>% actif net</b>
<b>Comptes à terme</b>		<b>100 000</b>	<b>100 458</b>	<b>0,13%</b>
Placement BTL au 21/02/2022 (au taux fixe 6,15%)	360 jours	100 000	100 458	0,13%
<b>TOTAL</b>		<b>100 000</b>	<b>100 458</b>	<b>0,13%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>0,11%</b>

## Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à D : 65.935, contre un solde de D : 195.301, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	24 571	26 775	-
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	25 000	13 000	25 000
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (*)	-	150 000	-
Charges payées d'avance (**)	10 838	-	-
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
<b>Total</b>	<b>65 935</b>	<b>195 301</b>	<b>30 526</b>

(\*) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1<sup>er</sup> octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne. Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(\*\*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées réalisées avant le 19 février 2021, calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021 qui seront étalées jusqu'au 30/09/2021

## Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2021 à D : 238.176, contre D : 225.187, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du gestionnaire	238 176	225 187	219 084
<b>Total</b>	<b>238 176</b>	<b>225 187</b>	<b>219 084</b>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à D : 15.015.095, contre D : 17.934, au 31/03/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance du CMF	9 359	8 625	7 990
Retenue à la source	-	-	1 992
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	15 005 736	9 309	107 624
<b>Total</b>	<b>15 015 095</b>	<b>17 934</b>	<b>117 606</b>

**Note 9 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2021, se détaillent ainsi :

**Capital au 31-12-2020**

Montant	82 328 152
Nombre de titres	808 201
Nombre d'actionnaires	1 934

**Souscriptions réalisées**

Montant	98 237 533
Nombre de titres émis	964 380
Nombre d'actionnaires nouveaux	82

**Rachats effectués**

Montant	(109 189 758)
Nombre de titres rachetés	(1 071 896)
Nombre d'actionnaires sortants	(121)

**Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	57 023
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	79 864
Régularisation des sommes non distribuables	(40 933)

**Capital au 31-03-2021**

Montant	71 471 881
Nombre de titres	700 685
Nombre d'actionnaires	1 895

**Note 10 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2021 à D : 789.208, contre D : 1.092.725 pour la même période de l'exercice 2020 se détaillant ainsi :

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
<b><u>Revenus des obligations</u></b>	<b><u>341 390</u></b>	<b><u>656 164</u></b>	<b><u>2 201 324</u></b>
- Intérêts	341 390	656 164	2 201 324
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>	<b><u>447 818</u></b>	<b><u>436 561</u></b>	<b><u>1 810 436</u></b>
- Intérêts des BTA et emprunt national	447 818	436 561	1 810 436
<b><u>Revenus des titres OPCVM</u></b>	-	-	<b><u>143 433</u></b>
- Dividendes	-	-	143 433
<b>TOTAL</b>	<b>789 208</b>	<b>1 092 725</b>	<b>4 155 193</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2021 à D : 26.406, contre D : 77.426 pour la même période de l'exercice 2020, se détaillant ainsi :

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Intérêts des comptes à terme	458	-	-
Intérêts des dépôts à vue	25 948	14 982	71 361
Intérêts des certificats de dépôt	-	62 444	62 444
<b>TOTAL</b>	<b>26 406</b>	<b>77 426</b>	<b>133 805</b>

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à D : 238.773, contre D : 225.787 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2020, et se détaille ainsi :

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Rémunération de gestionnaire	238 773	225 787	890 730
<b>TOTAL</b>	<b>238 773</b>	<b>225 787</b>	<b>890 730</b>

**Note 13 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à D : 43.267, contre D : 25.505, pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Redevance du CMF	26 753	25 298	99 802
Services bancaires et assimilés	1 200	207	5 845
Commissions sur pensions livrées (*)	15 114	-	-
Autres	200	-	210
<b>TOTAL</b>	<b>43 267</b>	<b>25 505</b>	<b>105 857</b>

(\*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/-2021 du 11 janvier 2021

**Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs****Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération du dépositaire :**

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

**Rémunération des distributeurs :**

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.

## SITUATION ANNUELLE DE FCPR ESSOR FUND ARRETEE AU 31/12/2020

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

#### **Rapport sur l'audit des états financiers**

##### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds Commun de Placement à Risque « ESSOR FUND », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de 5 096745DT et une valeur liquidative égale à 1.019,349 par part.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de «ESSOR FUND »au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

##### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de «ESSOR FUND » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Gestionnaire de «ESSOR FUND ». Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de «ESSOR FUND » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

##### **Responsabilité du Gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard les états financiers**

Le Gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux responsables de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité de « ESSOR FUND » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si les responsables de la gouvernance ont l'intention de liquider le « ESSOR FUND » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux. Il incombe au Gestionnaire de surveiller le processus d'information financière de « ESSOR FUND ».

### **Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de « ESSOR FUND ». À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au Gestionnaire. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne de « ESSOR FUND ».

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé à l'appréciation du respect, par « ESSOR FUND », des normes prudentielles prévues par les articles 22 bis et 22 quater du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et les articles 1 et 2 du décret n°2012-891 du 24 juillet 2012, portant application des dispositions portant application des dispositions de l'article 22 ter et l'article 22 quater dudit code.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

**P/ CABINET SAMIR LABIDI - CSL**

**Samir LABIDI, Managing Partner**

**BILAN**  
**Au 31 Décembre 2020**  
**(Unité : Dinars Tunisiens)**

**31 Décembre 2020**

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	
<b>AC 1 - Portefeuille-titres</b>		<b>1 128 775</b>
<b>a - Actions et droits rattachés</b>	<b>3.1</b>	702 000
<b>b - Titres OPCVM</b>		426 775
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>4 012 577</b>
<b>a - Placements monétaires</b>	<b>3.2</b>	3 997 591
<b>b - Disponibilités</b>	<b>3.3</b>	14 986
<b>c - Placement à terme</b>		-
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>		-
<b>AC 4 - Autres actifs</b>		-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 141 352</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PA 1 - Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.4</b>	<b>16 315</b>
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>	<b>3.5</b>	<b>28 293</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>44 607</b>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>CP 1 - Capital</b>	<b>3.6</b>	<b>5 203 887</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>		<b>-107 142</b>
<b>a - Sommes distribuables des exercices antérieurs</b>		-
<b>b - Sommes distribuables de l'exercice</b>		-107 142
<b>ACTIF NET</b>		<b>5 096 745</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>5 141 352</b>

**ÉTAT DE RÉSULTAT**  
**Période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2020**  
**(Unité : Dinars Tunisiens)**

**Exercice clos le**  
**31 Décembre 2020**

	Notes	
<i>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</i>	4.1	-
a –Revenus des actions		-
b– Revenus des titres OPCVM		-
<i>PR 2 - Revenus des placements monétaires</i>	4.2	36 761
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>36 761</b>
<i>CH 1 - Charges de gestion des placements</i>	4.3	-129 368
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>-92 606</b>
<i>PR 3 - Autres produits d'exploitation</i>		
<i>CH 2 - Autres charges d'exploitation</i>	4.4	-14 536
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-107 142</b>
<i>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</i>		-
<b>SOMME DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>-107 142</b>
<i>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</i>		-
* Variation des +/- values potentielles sur titres		18 412
* +/- values réalisées sur cessions de titres		185 475
* Frais de négociation de titres		-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	4.5	<b>96 745</b>

## ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 27 Septembre 2019 au 31 Décembre 2020

(Unité : Dinars Tunisiens)

	Exercice clos le 31 Décembre 2020
<b><i>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</i></b>	<b>96 745</b>
<b>a - Résultat d'exploitation</b>	-107 142
<b>b - Variation des +/- values potentielles sur titres</b>	18 412
<b>c - +/- values réalisées sur cessions de titres</b>	185 475
<b>d - Frais de négociation de titres</b>	-
<b><i>AN 2 - Distribution des dividendes</i></b>	-
<b><i>AN 3 - Transactions sur le capital</i></b>	<b>5 000 000</b>
<b>a - Souscriptions</b>	<b>5 000 000</b>
* Capital	5 000 000
* Régularisation des sommes non distribuables	-
*Régularisation des sommes distribuables	-
<b>b - Rachats</b>	-
*Capital	-
*Régularisation des sommes non distribuables	-
*Régularisation des sommes distribuables	-
*Droits de sortie	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>5 096 745</b>
<b><i>AN 4 - Actif net</i></b>	
<b>a - En début d'exercice</b>	-
<b>b - En fin d'exercice</b>	5 096 745
<b><i>AN 5 - Nombre de parts</i></b>	
<b>a - En début d'exercice</b>	-
<b>b - En fin d'exercice</b>	5 000
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>1 019,349</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,93%</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

### NOTE N°1 : PRÉSENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE

Le Fonds Commun de Placement à Risque, FCPR ESSOR FUND est un fonds commun de placement en valeurs mobilières bénéficiant d'une procédure allégée régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 (agrément du Conseil du Marché Financier n° 43-2017 en date du 27 juillet 2017). Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou de sa cession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

Les fondateurs de ce FCPR sont la Société Tunisienne de Banque(STB) et la STB Manager.

La STB Manager assure la fonction de gestionnaire du Fonds. En rémunération de ses services, la STB Manager perçoit :

- Une rémunération de base de 2% HT. Cette rémunération est encaissable trimestriellement et d'avance. La base de calcul de cette rémunération est le total de la valeur nominale de parts souscrites et libérées au début de chaque trimestre ;
- Une rémunération de performance et de rendement égale à 10% HT. Cette rémunération est calculée sur le rendement additionnel du fonds lorsque son TRI annuel atteindra et dépassera 9% au terme de sa durée de vie. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du fonds.

La STB assure la fonction du Dépositaire des actifs du FCPR. En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération de 0,15% HT l'an calculée sur la base de l'actif net du fonds avec un minimum forfaitaire HT de 5 000 DT.

### NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers de FCPR ESSOR FUND ont été arrêtés, au 31 décembre 2020, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM, NCT 17 relative au traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM et NCT 18 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les OPCVM.

Ils se composent de :

- un bilan,
- un état de résultat,
- un état de variation de l'actif net, et
- des notes aux états financiers.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année civile.

Exceptionnellement, le premier exercice commence à la date de la constitution du fonds qui coïncide avec la libération de la première souscription soit le 27 septembre 2019.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **1) Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'acquisition. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés directement en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons du Trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

## 2) Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date de clôture, à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les actions non admises à la cote sont évaluées à leur juste valeur. La juste valeur des actions non admises à la cote est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérées et la valeur mathématique des titres.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date de clôture. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

## 3) Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

## 4) Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

### NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

#### NOTE N°3.1 : ACTIONS, DROITS ET TITRES OPCVM

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	Plus ou moins- values potentielles	% de l'Actif	% de l'Actif Net	% du Capital de l'émetteur
<b>Actions non cotées :</b>	<b>70 200</b>	<b>702 000</b>	<b>702 000</b>	-	<b>13,65</b>	<b>13,77</b>	-
- WOOD PLAST	70 200	702 000	702 000	-	13,65	13,77	43,33
<b>Titres OPCVM :</b>		<b>408 363</b>	<b>426 775</b>	<b>18 412</b>	<b>8,30</b>	<b>8,37</b>	-
- SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	3 520	408 363	426 775	18 412	8,30	8,37	-
<b>Total en Dinars</b>		<b>1 110 363</b>	<b>1 128 775</b>	<b>18 412</b>	<b>21,95</b>	<b>22,14</b>	-

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
<b>Solde au 27 septembre 2019</b>	-	-	-	-	-
<b>Entrées en portefeuille :</b>	<b>5 713 733</b>	-	-	<b>5 713 733</b>	-
Actions et valeurs assimilées	702 000	-	-	702 000	-
Titres OPCVM	5 011 733	-	-	5 011 733	-
<b>Sorties du portefeuille :</b>	<b>(4 603 370)</b>	-	-	<b>(4 603 370)</b>	<b>185 475</b>
Titres OPCVM	(4 603 370)	-	-	(4 603 370)	185 475
<b>Variations des plus ou moins values latentes :</b>	-	-	<b>18 412</b>	<b>18 412</b>	-
Titres OPCVM	-	-	18 412	18 412	-
<b>Soldes au 31 décembre 2020</b>	<b>1 110 363</b>	-	<b>18 412</b>	<b>1 128 775</b>	<b>185 475</b>

### NOTE N°3.2 : PLACEMENTS MONÉTAIRES

	31 décembre 2020
Certificats de dépôt	4 009 634
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	-12 043
<b>Total en Dinars</b>	<b>3 997 591</b>

### NOTE N°3.3 : DISPONIBILITÉS

	31 décembre 2020
Compte courant de gestion	14 986
<b>Total en Dinars</b>	<b>14 986</b>

### NOTE N°3.4 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2020
Gestionnaire (STB Manager)	5 627
Dépositaire (STB)	10 698
<b>Total en Dinars</b>	<b>16 315</b>

**NOTE N°3.5 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS****31 décembre 2020**

Honoraires à payer (CAC)	10 825
Etat - Impôts et taxes	16 958
Conseil du Marché Financier (CMF)	510
<b><i>Total en Dinars</i></b>	<b>28 293</b>

**NOTE N°3.6 : CAPITAL****31 décembre 2020****Capital au début de l'exercice :**

- Montant en nominal	-
- Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-
- Nombre de parts	-
- Nombre de porteurs de parts	-

**Souscriptions réalisées :**

- Montant	5 000 000
- Nombre de parts	5 000

**Rachats effectués :**

- Montant	-
- Nombre de parts	-

**Capital à la fin de l'exercice :**

- Montant en nominal	5 000 000
- Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-
- Frais de négociation de titres	-
- Variation plus ou moins-values potentielles sur titres	18 412
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	185 475
- Nombre de parts	5 000
- Nombre de porteurs de parts	3

## NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

### NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2020</b>
Revenus des actions	-
Revenus des titres OPCVM	-
<i>Total en Dinars</i>	-

### NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2020</b>
Revenus des certificats de dépôts	21 678
Revenus du compte bancaire STB	15 083
<i>Total en Dinars</i>	<b>36 761</b>

### NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2020</b>
Rémunération du Gestionnaire	118 678
Rémunération du Dépositaire	10 689
<i>Total en Dinars</i>	<b>129 367</b>

**NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2020</b>
Redevance CMF	588
Honoraires (CAC)	10 825
Autres (frais d'établissement...)	3 123
<b><i>Total en Dinars</i></b>	<b>14 536</b>

**NOTE N°4.5 : RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2020</b>
Résultat d'exploitation	-107 142
Résultat non distribuable (*)	203 887
<b><i>Total en Dinars</i></b>	<b>96 745</b>

(\*) Le résultat non distribuable de l'exercice s'analyse comme suit :

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2020</b>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	18 412
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	185 475
Frais de négociation de titres	-
<b><i>Total en Dinars</i></b>	<b>203 887</b>

## NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS

### 5-1 DONNÉES PAR PART :

Libellé	31/12/2020
Revenus des placements	7,352
Charges de gestion des placements	- 25,873
<b>Revenu net des placements</b>	<b>-18,521</b>
Autres charges	- 2,907
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-21,428</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>-21,428</b>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	3,682
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	37,095
Frais de négociation de titres	-
<b>+/- Value/titre et frais de négociation</b>	<b>40,777</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>19,349</b>
<b>Droits d'entrée et droits de sortie</b>	<b>-</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>40,777</b>
Régularisation du résultat non distribuable	-
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>40,777</b>
<b>Distribution de dividendes</b>	<b>-</b>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 019,349</b>

### 5-2 RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS :

Libellé	31/12/2020
Charges de gestion des placements / actif net moyen	-2,54%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	-0,29%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-2,10%
<b>Actif net moyen</b>	<b>5 096 745</b>

### **5-3 RÉMUNÉRATION DU GESTIONNAIRE :**

La gestion de FCPR ESSOR FUND est confiée à l'établissement gestionnaire «STB Manager» chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du Fonds. En contrepartie de ses services, la «STB Manager» perçoit :

- Une rémunération de base de 2% HT. Cette rémunération est encaissable trimestriellement et d'avance. La base de calcul de cette rémunération est le total de la valeur nominale de parts souscrites et libérées au début de chaque trimestre ;
- Une rémunération de performance et de rendement égale à 10% HT. Cette rémunération est calculée sur le rendement additionnel du fonds lorsque son TRI annuel atteindra et dépassera 9% au terme de sa durée de vie. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du fonds.

La rémunération de la «STB Manager» s'élève à 118 678 DT au 31 décembre 2020.

### **5-4 RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE :**

La Société Tunisienne de Banque «STB » assure les fonctions du Dépositaire pour le FCPR ESSOR FUND. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de FCPR ESSOR FUND ;
- Contrôler la régularité des décisions, le calcul de la valeur liquidative, ainsi que les ratios de composition du portefeuille.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération de 0,15% HT l'an calculée sur la base de l'actif net du fonds avec un minimum forfaitaire HT de 5 000 DT.

La rémunération de la «STB » s'élève à 10 689 DT au 31 décembre 2020.